



SINP

Système d'Information
de l'Inventaire du Patrimoine naturel



Bilan 2020 du SINP



Nautilus macromphalus © B. Guichard



Îles Jarre et Jarron © O. Bianchimani, Septentrion



Terres Australes Françaises © A.-H. Paradis & R. Poncelet

Coordination :

Solène Robert (UMS PatriNat)



Contribution et relecture :

Florian Barnier (UMS PatriNat), Olivier Brosseau (UMS PatriNat), Jean-Baptiste Cariou (UMS PatriNat), Florent Clet (DREAL Normandie), Gwennaelle Daniel (DREAL Corse), Cécile Dassonville (DREAL Occitanie), Pascal Dupont (UMS PatriNat), Grégoire Egoroff (UMS PatriNat), Sarah Figuet (UMS PatriNat), Camille Gazay (UMS PatriNat), Marion Gessner (DEAL Guadeloupe), Magali Girard (DRIEAT Ile-de-France), Alexandre Hypolite (DEAL Mayotte), Géraldine Kapfer (CEN PACA), Fanny Lepareur (UMS PatriNat), Stéphan Lerider (DEAL Martinique), Antoine Lévêque (UMS PatriNat), Noëlie Maurel (UMS PatriNat), Frédéric Vest (UMS PatriNat), Isabelle Witté (UMS PatriNat), Agata Wodka-Gosse (ARB Normandie), Patricia Rousset (DREAL Auvergne-Rhône-Alpes), Antoine Roux (DREAL PACA), Guillaume Kotwica (DREAL Hauts-de-France), Arnaud Le Neve (DREAL Pays de la Loire), Valentin Le Tellier (DEAL La Réunion), Judith Panijel (UMS PatriNat), Laurent Poncet (UMS PatriNat), Rémy Poncet (UMS PatriNat), Nathalie Poulet (MTES/DGALN/DEB/ET1), Valérie Raevel (DREAL Hauts-de-France), Claire Regnier (UMS PatriNat), Jean-Jacques Richard (MTES/DGALN/DEB/ET1), Nicolas Romans (DGTM Guyane), Arnaud Roy (DREAL Nouvelle-Aquitaine), Anne Souquière (UMS PatriNat), Julien Touroult (UMS PatriNat), Julie Vereecke (DREAL Bourgogne-Franche-Comté), Mathieu Willmes (DREAL Centre-val-de-Loire), Manon Zeyer-Linden (DREAL Grand-Est).

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation de ce bilan.

Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel

Le **Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP)** est établi pour soutenir la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des inventaires mentionnés au I et au II de l'article L. 411-1 A du code de l'environnement.



Le **SINP est un système d'information décentralisé** reposant sur un dispositif partenarial entre le ministère chargé de l'environnement, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés, les services de l'État, etc. Il vise à structurer les synergies et les coopérations entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données relatives à l'inventaire du patrimoine naturel (IPN) institué en application du I de l'art. L411-1 A du code de l'environnement. On entend par inventaire du patrimoine naturel, l'inventaire des richesses écologiques, faunistiques, floristiques, géologiques, pédologiques, minéralogiques et paléontologiques. Le SINP porte sur l'ensemble du territoire national terrestre, fluvial et marin.

+ sinp.naturefrance.fr



Édito	3
Le SINP en dates	14
Les éléments marquants de 2020	15
La dynamique des plateformes en 2020	24
L'Inventaire national du patrimoine naturel, plateforme nationale du SINP	24
Le SINP en outre-mer.....	29
Le SINP en Guadeloupe.....	29
Le SINP en Guyane	30
Le SINP à La Réunion.....	31
Le SINP en Martinique	32
Le SINP à Mayotte.....	33
Le SINP en métropole	34
Le SINP en Auvergne-Rhône-Alpes	34
Le SINP en Bourgogne-Franche-Comté.....	35
Le SINP en Bretagne	36
Le SINP en Centre-Val de Loire	38
Le SINP en Corse	39
Le SINP en Grand Est.....	40
Le SINP dans les Hauts-de-France.....	42
Le SINP en Île-de-France	44
Le SINP en Normandie	45
Le SINP en Nouvelle-Aquitaine	46
Le SINP en Occitanie	48
Le SINP dans les Pays de la Loire.....	50
Le SINP en Provence-Alpes-Côte d'Azur	52
La valorisation des données du SINP	53
Au niveau national.....	53
Au niveau régional.....	56
En Provence-Alpes-Côte d'Azur	56
Dans les Hauts-de-France	57
À La Réunion	58
L'accompagnement des acteurs et la formation	60
Programmation nationale pour 2021.....	63



Laurent Poncet et Julien Touroult, codirecteurs de l'UMS PatriNat (OFB-CNRS-MNHN)

L'année 2020 a été riche d'avancées et la dynamique du projet est toujours aussi importante. Le SINP est aujourd'hui un dispositif implanté et structurant pour le partage de la connaissance et la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques.

Le défi de gérer une « volumétrie » importante de données est en passe d'être gagné mais bien évidemment nos efforts doivent être maintenus pour une mise en œuvre du dispositif encore plus utile pour les politiques publiques, les acteurs de la connaissance, de la conservation et de l'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, les acteurs du SINP peuvent compter sur l'UMS PatriNat pour contribuer à la recherche de solutions pour surmonter les défis qui sont devant nous. Parmi les enjeux, la facilitation des échanges de données et la poursuite du développement des aspects plus qualitatifs. La structuration des données de suivis, la description des données, la consolidation des procédures de validation, le développement du volet « habitats » seront résolument les points prioritaires.

Par ailleurs, la mise en place d'instances de dialogue et de pilotage aussi bien pour l'acquisition de connaissance, la gestion du système que pour la diffusion est stratégique pour mieux fédérer et mieux piloter collectivement le SINP.

Enfin, une meilleure communication passe aussi par une meilleure valorisation des données pour leur prise en compte dans les politiques publiques. Il faudra certainement

lier plus fortement la production de données et leurs valorisations et cela à tous les niveaux : local, régional, national et international.



Séminaire national sur les habitats, jan. 2020 © JB. Carou

L'année 2021 sera une année charnière pour le SINP avec la mise en place du schéma national de données. Résolument tourné vers une meilleure ouverture des données et une amélioration de leur qualité, le SINP est le fruit d'une démarche collective et partenariale.

Le SINP sait pouvoir compter sur les réseaux de partenaires et la qualité des travaux des plateformes régionales pour poursuivre son action et relever les défis qui se présenteront.

Malgré une année compliquée avec la COVID-19, la dynamique collective autour du SINP n'a jamais été aussi importante et fructueuse. Le SINP n'existe que par le travail et la volonté de l'ensemble des acteurs de la connaissance naturaliste. Nous remercions sincèrement les naturalistes, qu'ils soient

professionnels, chercheurs académiques ou amateurs, les bénévoles et les citoyens engagés dans le dispositif. Nous saluons par ailleurs le travail de tous ceux qui prennent part au quotidien à ces travaux (porteurs de plateforme, membres de groupes de travail, pilotes de projets, administrateurs de données, développeurs d'applications, etc.)

Le SINP est un projet de qualité, construit avec un fort ancrage régional, gage de réussite et de confiance sur le temps long. Encore en pleine phase de croissance, il est appelé à se développer pour porter les valeurs universelles de la connaissance du patrimoine naturel et de l'accès de tous à cette connaissance. Nous lui souhaitons réussite et dynamisme.

Direction de l'eau et de la biodiversité

Les activités de l'année 2020 ont été impactées fortement par la crise sanitaire. Malgré cela, les acteurs du système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP) ont pu inclure le projet dans une démarche plus globale : le système d'information sur la biodiversité (SIB).

Les objectifs du SINP restent d'une grande importance, puisqu'ils doivent contribuer à préserver la biodiversité au travers de la diffusion des données sur l'état de conservation des espèces et habitats et des possibilités de valorisation que cela offre. Permettre l'association de ces données avec celles sur les pressions exercées sur la biodiversité, et ainsi contribuer à apporter des réponses pour être en capacité d'alerter, d'accompagner les acteurs puis d'agir.

Privilégier l'ouverture des données est un des axes du SINP. La politique de préservation de la biodiversité est tout sauf une politique centralisée, elle est largement partagée : par les services de l'État, centraux et régionaux, ses opérateurs, les associations, les Régions bien sûr, mais aussi toutes les collectivités dans leur rôle de planificateurs ou d'aménageurs, les acteurs économiques, ceux de la recherche. Pour agir collectivement, il faut impérativement accorder la priorité au partage de la

connaissance. C'est inhérent aux enjeux du SINP.



Cette priorité doit se traduire par une ouverture d'un nombre toujours plus grand de données. Cet objectif, au-delà du fait qu'il sert notre politique de préservation de la biodiversité, est encadré de manière resserrée par la loi : la communication reste le principe et le refus demeure l'exception. Or, l'application de ces principes légaux dans le cadre du SINP mérite d'être éclaircie, notamment vis-à-vis des motifs de refus. C'est un de nos objectifs pour 2021 : publier une note sur l'application au SINP de la circulaire du 11 mai 2020 rappelant le cadre général des lois portant sur l'accès aux informations environnementales.

Le SINP compose l'épine dorsale de l'acquisition et de la diffusion de la donnée sur le patrimoine naturel grâce notamment à son fort ancrage régional. 2021 le verra évoluer vers l'intégration au SIB pour un développement encore plus fort et une aide optimisée aux décideurs publics. N'oublions pas que c'est grâce aux acteurs du projet, aux femmes et aux hommes qui œuvrent pour son évolution, que nous réussirons collectivement à améliorer la connaissance de la biodiversité en France. Qu'ils en soient remerciés.



Organisation du dispositif

5 plateformes régionales habilitées (**2** nouvelles régions habilitées en 2020)

21 groupes projet nationaux (groupes de travail, programmes, projets)

1/3 des indicateurs de l'ONB sont réalisés à partir des données du SINP

La France, **3^e** pays au niveau mondial (GBIF) en nombre de données d'observation partagées sur les espèces (le SINP étant le principal contributeur)

Référentiels

4 bases de connaissance sur les espèces en construction : conservation, traits de vie, diagnose, biogéographie

370 protocoles et **160** techniques référencés ou en cours d'analyse dans Campanule (version 1 en préparation)

4 944 fiches dans le référentiel des organismes (**1 717** nouvelles fiches créées en 2020)

3 standards pour l'échange de données : espèces, habitats et sites géologiques

27 828 habitats référencés dans HabRef V5

194 480 espèces référencées dans TaxRef V14

¹ Tous les calculs portent sur les données disponibles au niveau de la plateforme nationale du SINP (inpn.mnhn.fr) en décembre 2020.

Données d'observation sur les espèces

75 millions de données d'observation sur les espèces dans l'INPN -> **+ 22 %** en 2020²

5 985 jeux de données

2,25 millions de données marines

1,59 million de données en outre-mer

40 % des données d'observation sur les espèces ont une précision géographique inférieure à 100 ha ou 2 000 m linéaires

23 % des données d'observation sur les espèces sont accessibles de manière précise (inférieure à 100 ha ou 2 000 m linéaires) à tout public

96 478 espèces ont au moins une donnée d'observation disponible dans l'INPN (soit 50 % des espèces valides de TaxRef)

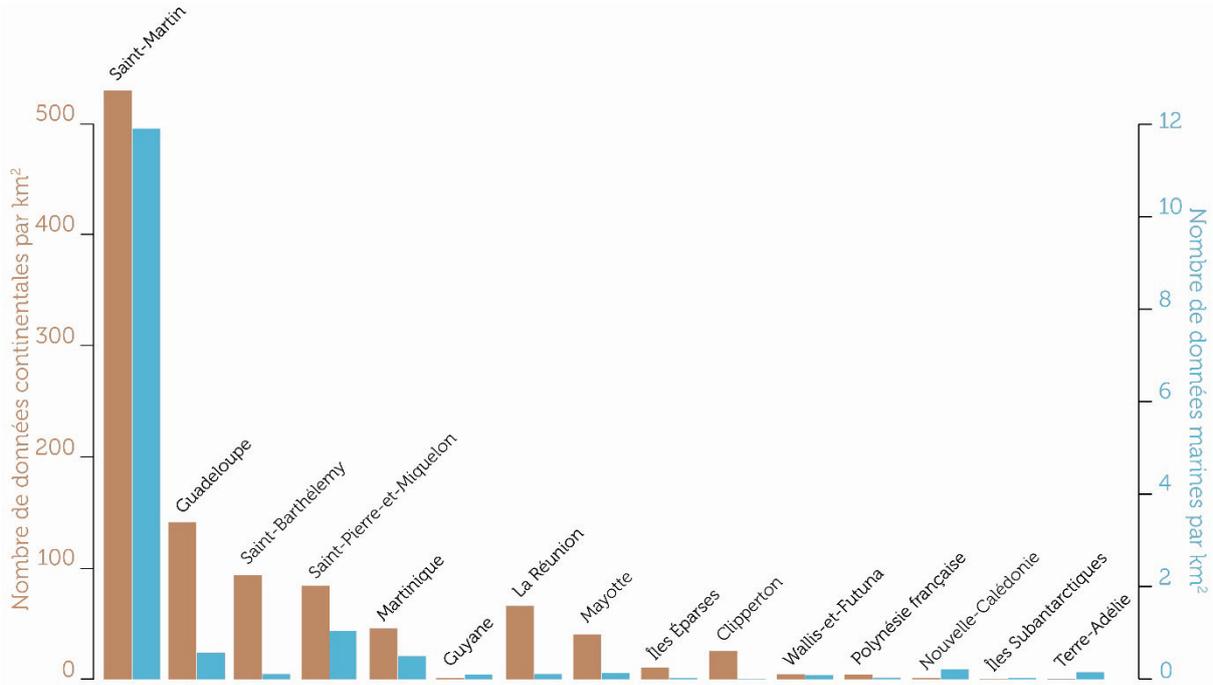
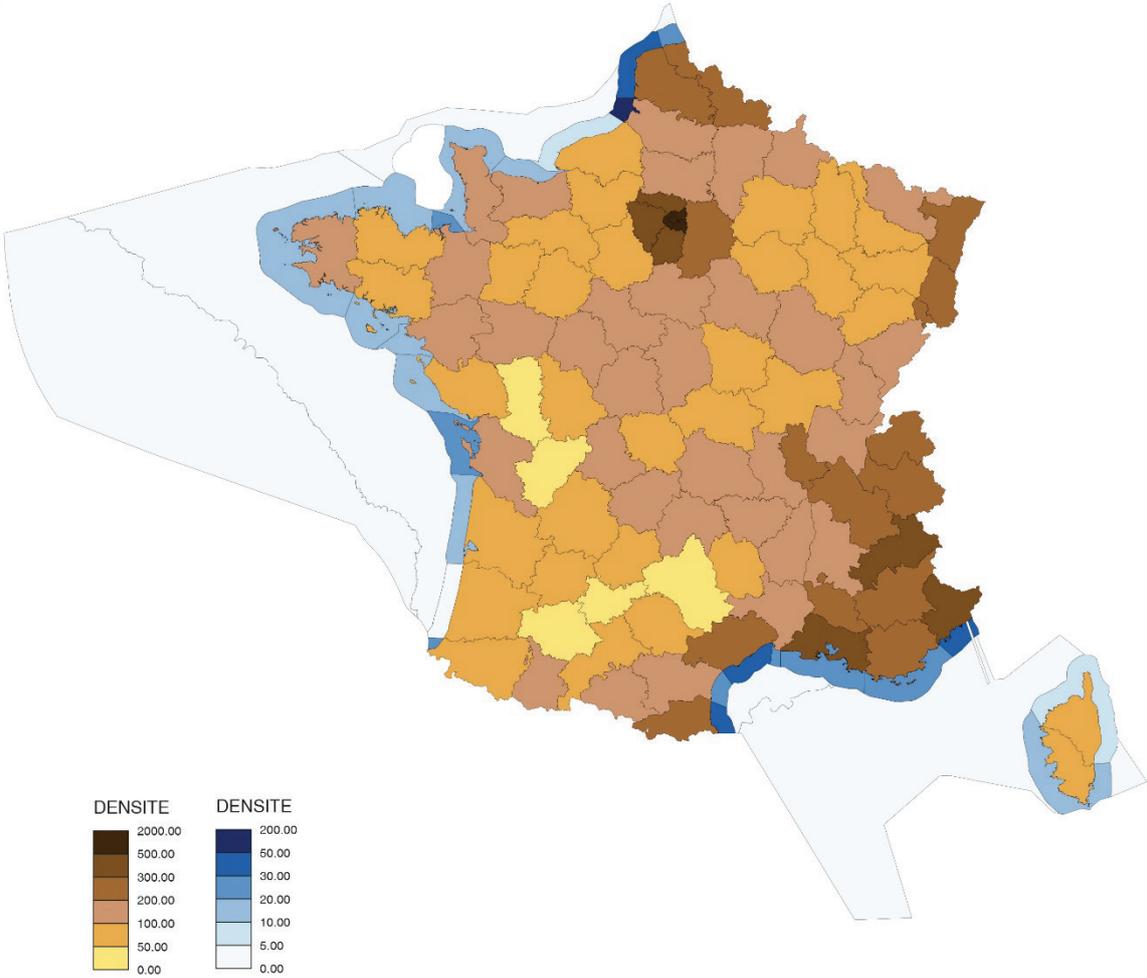
Répartition des données en métropole			
Région métropolitaine	Nombre de données	%	Densité données/km ²
Auvergne-Rhône-Alpes	12 985 158	17,60 %	183,41
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9 680 759	13,12 %	305,61
Occitanie	7 406 326	10,04 %	100,90
Nouvelle Aquitaine	6 839 945	9,27 %	80,73
Grand Est	6 192 972	8,40 %	107,34
Hauts-de-France	5 953 569	8,07 %	185,96
Bourgogne-Franche-Comté	5 045 531	6,84 %	105,16
Île-de-France	4 634 534	6,28 %	384,13
Centre-Val de Loire	4 632 082	6,28 %	117,36
Pays de la Loire	3 134 746	4,25 %	96,87
Normandie	2 766 982	3,75 %	91,92
Bretagne	2 467 994	3,35 %	89,92
ZEE métropole (données marines)	1 548 517	2,10 %	4,12
Corse	479 334	0,65 %	54,75
Total	73 768 449		

² Méthode de calcul de l'indicateur ONB « Évolution du volume de données disponibles sur la biodiversité » disponible sur naturefrance.fr

Répartition des données en Outre-mer				
Territoire Outre-mer	Nombre de données	%	Densité données/km ² (domaine océanique)	Densité données/km ² (domaine continental)
Nouvelle-Calédonie	366 210	22,97 %	0,21	3,93
Guyane française	284 371	17,84 %	0,10	3,23
Guadeloupe	283 453	17,78 %	0,57	141,96
La Réunion	201 243	12,63 %	0,11	66,71
Polynésie française	172 773	10,84 %	0,03	5,79
Martinique	74 520	4,68 %	0,50	46,56
TAAF : îles subantarctiques	53 703	3,37 %	0,03	0,63
Saint-Martin	40 345	2,53 %	11,91	530,37
Saint-Pierre-et-Miquelon	31 543	1,98 %	1,03	84,82
Mayotte	25 050	1,57 %	0,15	40,69
Wallis-et-Futuna	23 168	1,45 %	0,09	6,06
TAAF : Terre-Adélie	20 570	1,29 %	0,13	0,01
TAAF : îles Éparses	12 612	0,79 %	0,02	11,56
Saint-Barthélemy	2 396	0,15 %	0,11	94,40
Île de Clipperton	2 037	0,13 %	0,004	29,88
Total	1 593 994			



Densité de données dans l'INPN en métropole et en outre-mer

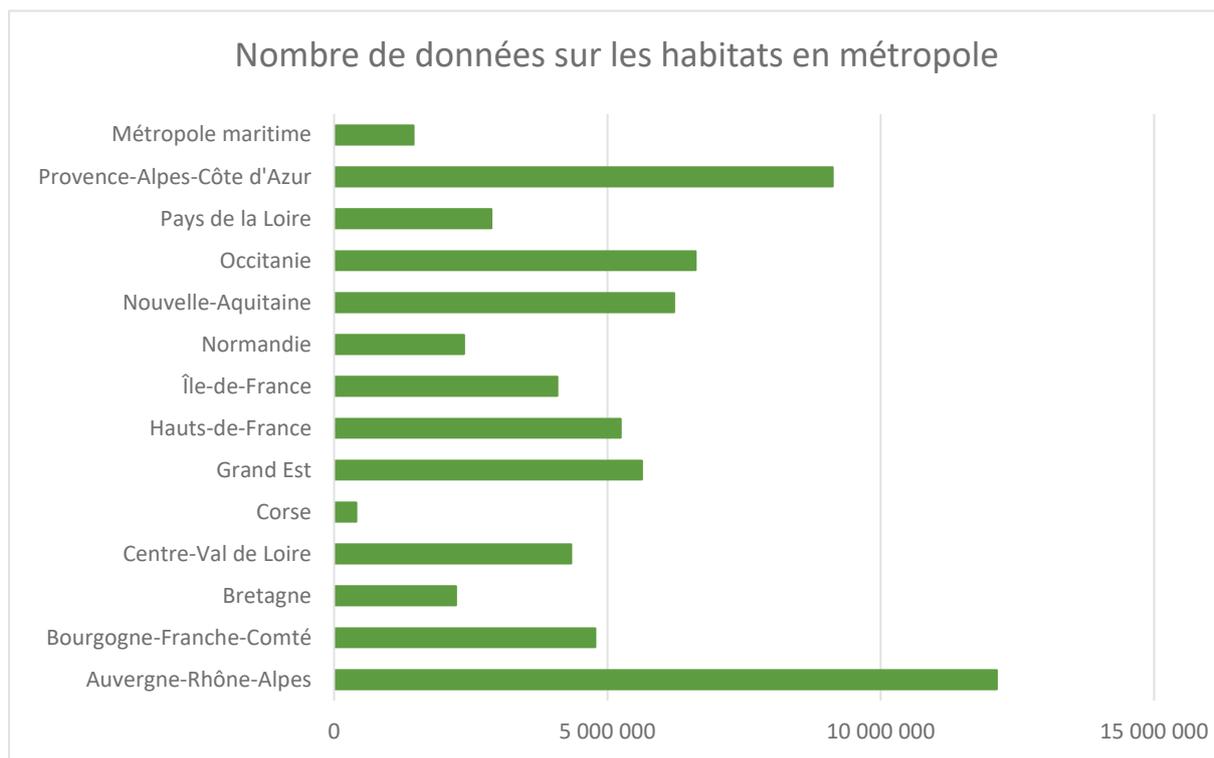


Les zones marines représentées pour la Métropole correspondent à la mer territoriale, au domaine océanique et au plateau continental

Données d'observation sur les habitats

3,7 millions de données d'observation sur les habitats dans l'INPN -> **+ 99 %** en 2020

200 jeux de données (notamment les données des documents d'objectifs (Natura 2000) et les données de l'Inventaire forestier national)



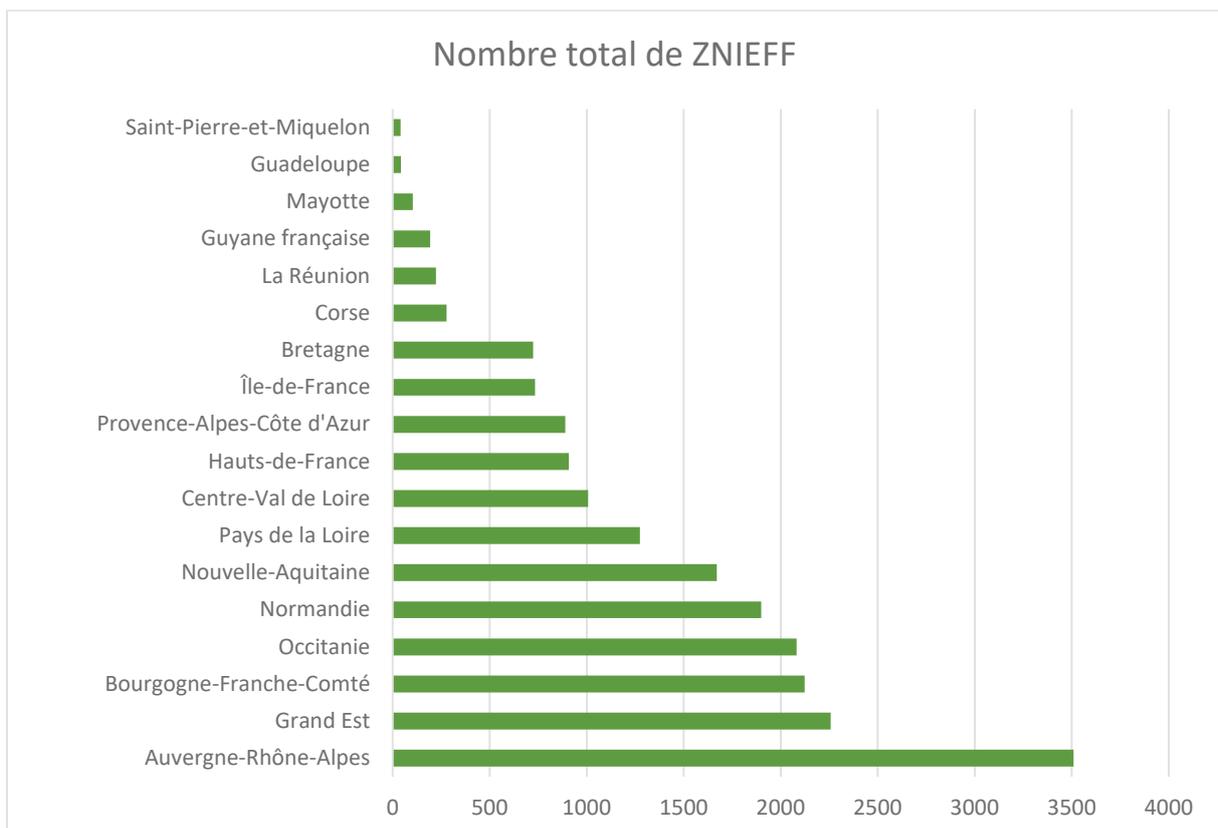
Inventaires – zonages

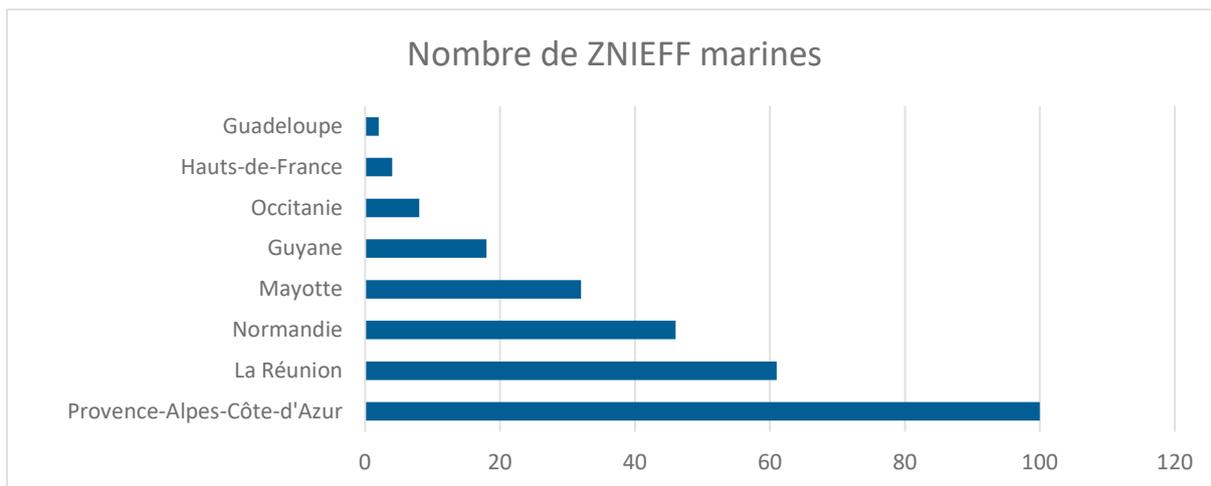
ZNIEFF



19 957 ZNIEFF dont **269** ZNIEFF marines

30 % du territoire métropolitain terrestre couvert par une ZNIEFF



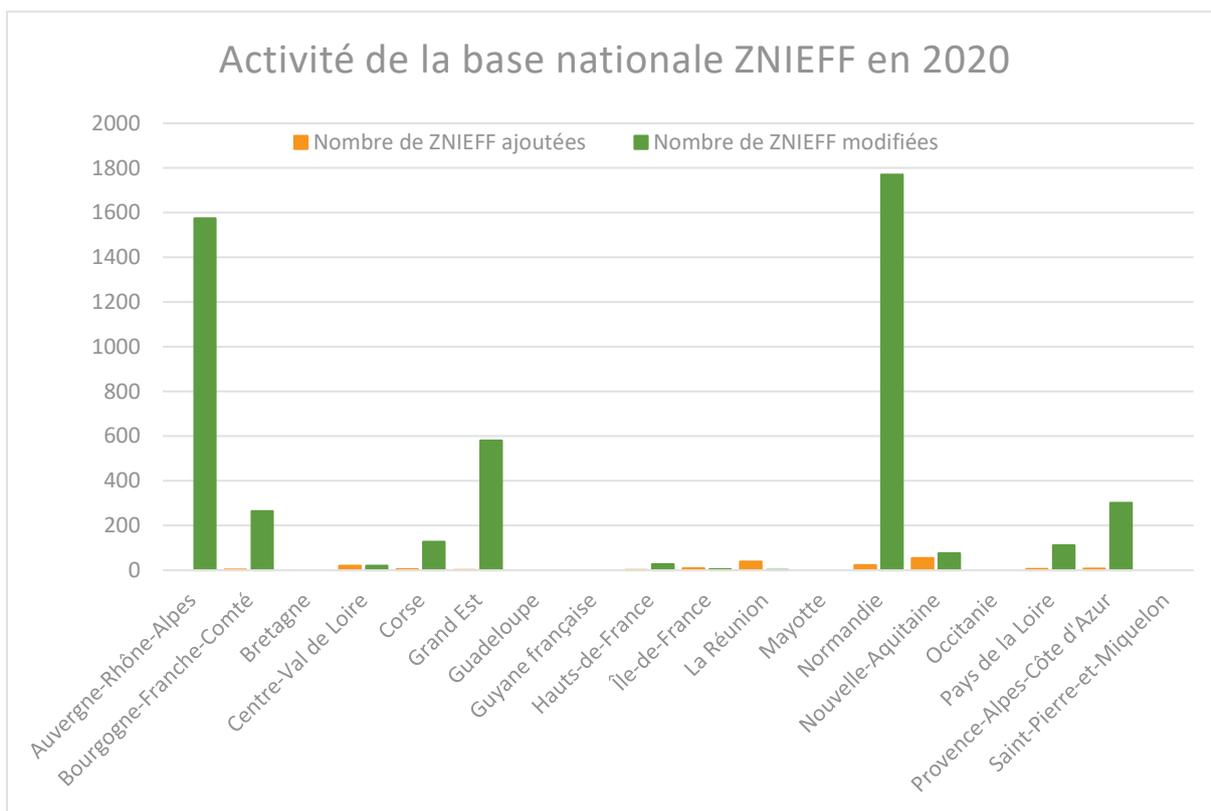


109 ZNIEFF continentales et **44** ZNIEFF marines créées en 2020

1/4 de la totalité des ZNIEFF (continentales et marines) mises à jour en 2020

2 notes d'amélioration du guide méthodologique national rédigées avec le réseau d'acteurs

L'inventaire des ZNIEFF diffuse au total **436 366** données d'espèces déterminantes et **61 023** données d'habitats déterminants

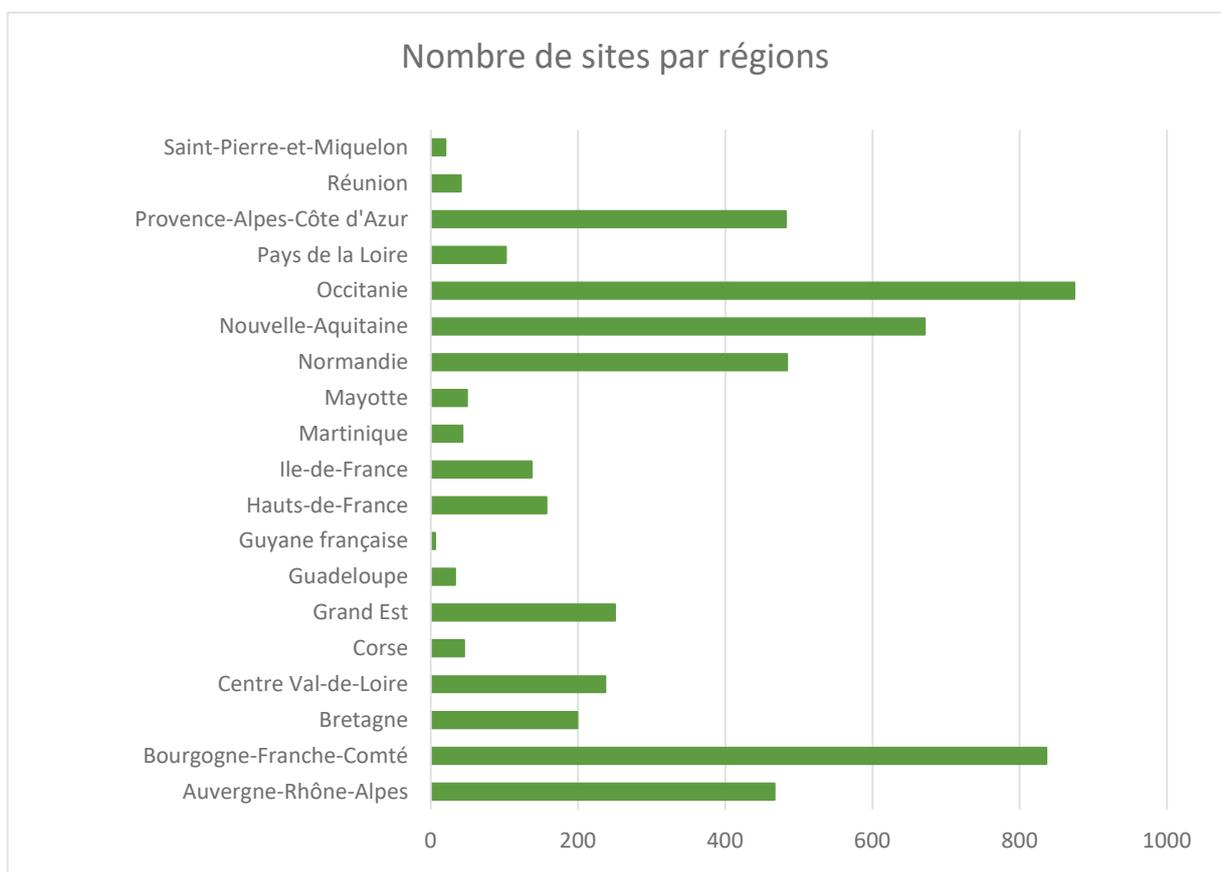


INPG



3 313 fiches validées au niveau national de l'INPG (5 133 sites au total)

126 nouveaux sites créés en 2020



1 nouvel outil « InvenTerre » (**2** formations utilisateurs en 2020)

3 réunions de la commission de validation nationale (**456** fiches examinées)

2 documents techniques publiés et disponibles sur inventerre.mnhn.fr/aide-en-ligne

Région / Territoire	Nombre de sites dans la base nationale	Nombre de sites validés nationaux fin 2020	Nombre de sites ajoutés en 2020
Auvergne-Rhône-Alpes	467	462	1
Bourgogne-Franche-Comté	836	0	8
Bretagne	199	199	0
Centre Val-de-Loire	237	213	0
Corse	45	38	0
Grand Est	250	109	0
Guadeloupe	33	0	0
Guyane française	6	0	0
Hauts-de-France	157	141	3
Île-de-France	137	136	0
Martinique	43	0	0
Mayotte	49	20	0
Normandie	484	448	0
Nouvelle-Aquitaine	671	478	20
Occitanie	874	781	94
Pays de la Loire	102	42	0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	482	160	0
La Réunion	41	41	0
Saint-Pierre-et-Miquelon	20	20	0

Le SINP en dates





Le SINP devient le Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel

La loi pour la reconquête de la biodiversité et des paysages confie à l'Office français pour la biodiversité (OFB) l'animation et la coordination technique des trois systèmes d'information fédérateurs que sont le Système d'information sur la biodiversité (SIB), le Système d'information sur l'eau (SIE) et le Système d'information sur les milieux marins (SIMM).

Le schéma national des données sur la biodiversité (pour le SIB), prévu par l'article R. 131-34 du code de l'environnement, liste les systèmes d'information dits « métier » qui concourent à sa réalisation. **Le SINP est l'un des SI métiers concourant au SIB.**

Dans ce cadre, le SINP doit mettre en place un document « cadre » déterminant sa contribution en données au SIB, décrivant sa gouvernance ainsi que ses règles de production et de gestion des données et fixant les modalités d'échange et de diffusion des données.

Les travaux de **rédaction du schéma national des données du SINP ont commencé début 2020** et ont permis de reformaliser un certain nombre d'éléments, notamment concernant le périmètre du dispositif, sa gouvernance et sa mise en adéquation avec les réglementations concernant les modalités de diffusion des informations.

Le **périmètre** du SINP a été redéfini. Il **ne traite plus des données sur les paysages** (données faisant l'objet d'un système d'information dédié dans le cadre du SIB) mais a été étendu à **l'ensemble des données sur la connaissance de l'état ou des tendances relatives au patrimoine naturel.**

La **gouvernance générale du SINP a été remaniée** en conséquence de la modification du périmètre et dans l'objectif de proposer une organisation plus opérationnelle avec une meilleure répartition des missions selon les niveaux d'arbitrage.

Une première version du schéma national des données du SINP a été transmise aux correspondants régionaux fin 2020 et sera discutée en 2021.

Habilitation des plateformes régionales

La plateforme régionale SINP est le dispositif régional habilité qui assure l'animation des réseaux d'acteurs et repose sur des outils permettant le partage des données selon les principes du protocole SINP.

Les régions Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes ont été officiellement habilitées en 2020 pour 2 ans, portant ainsi à cinq le nombre total de régions qui sont habilitées en tant que plateforme régionale du SINP.

Les régions Bourgogne-Franche-Comté et Occitanie ont quant à elles déposé leur dossier de demande d'habilitation fin 2020. Ces dossiers seront analysés par le comité d'instruction en 2021. La dynamique se poursuit donc, et d'autres dossiers régionaux sont en cours de préparation.

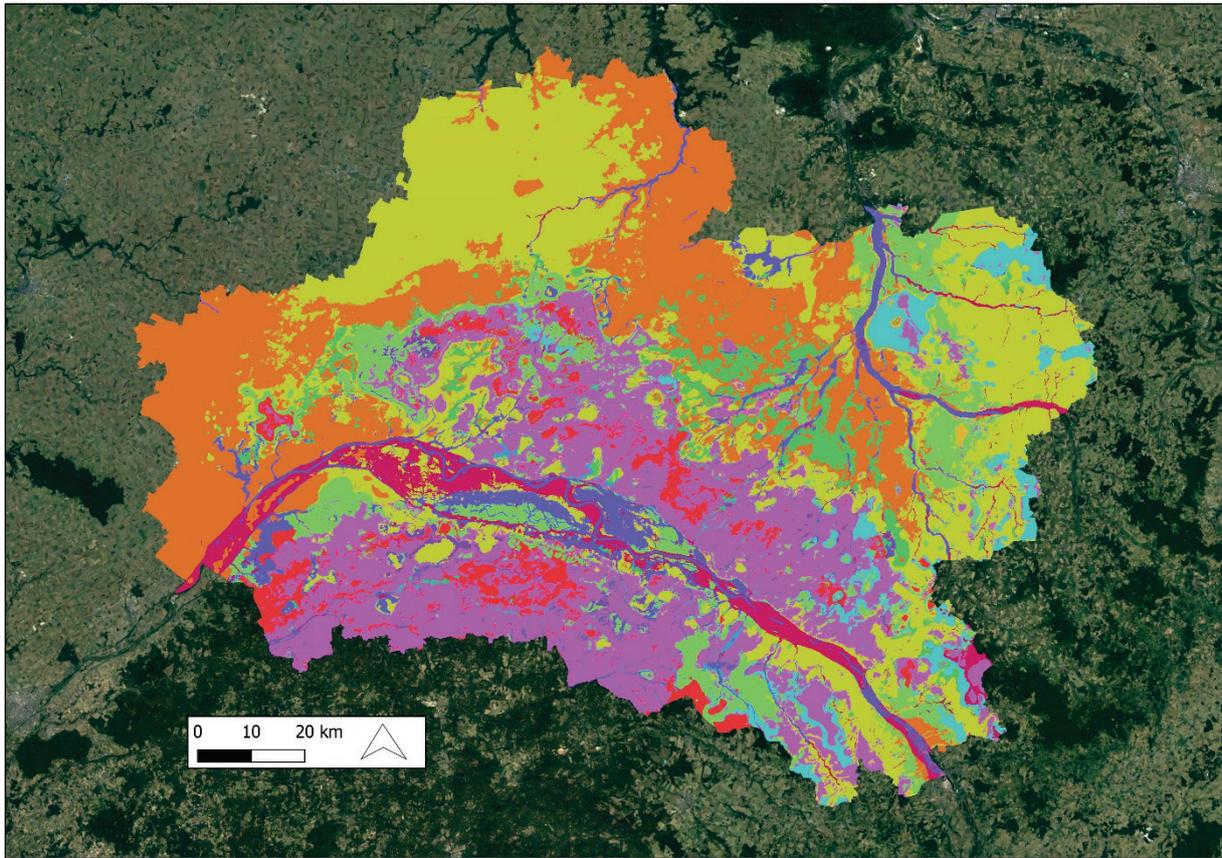
Région	Date de délivrance de l'habilitation	Durée de l'habilitation	Outils	Organisme responsable	Télécharger le dossier	Présentation du dispositif	Plateforme ou pôles	Logo
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8 janvier 2019	2 ans	Outil métier CBNMED, Outil métier CEN PACA, Silex-Atlas, Silex-accés, Silex.eu	DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur				
Centre-Val de Loire	20 août 2019	2 ans	Application Métadonnées SILEX, FLORA, GINCO	DREAL Centre-Val de Loire				
La Réunion	14 mars 2019	3 ans	Application INPN de métadonnées, Borbonica, Kit de saisie, Outil des sites de réseau	DEAL La Réunion				
Ile-de-France	25 novembre 2020	2 ans	CETTIA, FLORA	DRIEE Ile-de-France				
Auvergne-Rhône-Alpes	25 novembre 2020	2 ans	Pôle d'information floréno-maisons, Pôle inversés en préfiguration	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes				

+ inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/references/habilitation

Le programme CarHab

CarHab est un programme national de modélisation cartographique des habitats naturels et semi-naturels de France. L'année 2020 a constitué une étape importante du programme CarHab avec la **mise en production de dix départements** et la **finalisation de deux départements** initiés durant les phases de test. Cette première année, qui ouvre la voie à l'industrialisation du programme, a été l'occasion de mettre en place les procédures afférentes à la standardisation des données, à leur transfert entre les opérateurs impliqués dans la production (CBN, EVS Isthme, IGN, UMS PatriNat), ainsi qu'au formatage des résultats (cartes modélisées, données d'apprentissage, scripts, etc.).

Une première mise au standard SINP **des données produites**, qui sont inhabituelles à plusieurs égards (formats, données modélisées, gestion d'itérations multiples, nouvelles typologies, etc.), a pu être réalisée avec succès fin 2020 pour un territoire test, le département du Loiret. L'étape suivante, consistant à diffuser les données, en téléchargement ou en consultation dans un navigateur internet, sera l'occasion de **poursuivre les réflexions et choix méthodologiques sur le cycle des données générées par le programme CarHab** en vue d'atteindre l'objectif d'une intégration et d'une diffusion des données *au fil de l'eau* de ce programme, qui dans sa configuration actuelle doit se poursuivre jusqu'en 2025.



Modélisation version 2 des biotopes du Loiret intégrés au SINP

+ inpn.mnhn.fr/programme/carhab

La surveillance de la biodiversité terrestre

Afin de suivre l'évolution de la biodiversité en France et répondre aux enjeux des politiques publiques associées, la mise en place d'un programme de **surveillance nationale de la biodiversité terrestre** est en cours depuis fin 2019, sous l'animation de l'UMS PatriNat. En s'appuyant sur des suivis robustes et de long terme, à l'aide des réseaux existants, ainsi que du renforcement et du développement des dispositifs, ce programme vise à suivre les tendances nationales des différents compartiments de la biodiversité terrestre, dans un cadre état-pressions-réponses. Ainsi, le programme de surveillance sera amené à mobiliser ou contribuer à plusieurs systèmes d'information de politiques publiques fédérés par le SIB.

L'une des étapes indispensables à la mise en place de ce programme repose sur **l'élaboration d'un état des lieux des dispositifs de suivi existants**, susceptibles de concourir à la surveillance de la biodiversité en France. En 2020, un tableau de bord a ainsi été construit afin de renseigner, dans une base de données, des informations détaillées pour analyser les principaux dispositifs de suivi de biodiversité nationaux (organisation, cadre scientifique, ressources humaines et financières, etc.). Cette caractérisation s'appuie sur les métadonnées partagées dans le SINP (cadres d'acquisition) et sur les référentiels nécessaires (TaxRef, HabRef, Organismes, CAMPanule).

En 2021, le contenu du tableau de bord sera complété et permettra d'identifier les lacunes et les dispositifs à renforcer ou à développer pour le programme de surveillance de la biodiversité terrestre. La gouvernance du programme sera également mise en place, et mobilisera plusieurs groupes thématiques et ateliers qui alimenteront la rédaction d'un schéma directeur de la surveillance de la biodiversité terrestre.

+

Présentation du programme sur le site du SINP :
sinp.naturefrance.fr/presentation-surveillance

Présentation du programme sur le site de PatriNat :
www.PatriNat.fr/fr/surveillance-de-la-biodiversite-terrestre-6806

L'Inventaire national du patrimoine géologique

L'Inventaire national du patrimoine géologique (INPG) est un **programme continu de connaissance du patrimoine géologique du territoire français**,



Inventaire
National du
Patrimoine
Géologique

officiellement lancé en 2007, qui s'inscrit dans le SINP et contribue au portail INPN. La géodiversité est le pendant de la biodiversité, composante à part entière de la nature.

InvenTerre est le nom du nouvel outil de saisie des données du programme. Il a été ouvert en novembre 2020 et il est accessible à tous les acteurs du programme à l'adresse suivante :
invenierre.mnhn.fr/accueil

L'ensemble des données de l'INPG a été transféré avec succès sur cette nouvelle base. Suite à cette ouverture, il est notamment prévu un suivi de l'application et l'ouverture de dernières fonctionnalités encore en développement.

Des formations, en ligne ou en présentiel dès que cela sera possible, sont prévues tout au long de l'année 2021.

L'INPG compte à ce jour 3 313 sites géologiques dont la description a été validée. Un peu plus de 1 400 sites supplémentaires sont en cours de saisie sur InvenTerre.

+ inpn.mnhn.fr/programme/patrimoine-geologique/presentation

INPN Espèces

Outil de sensibilisation à la biodiversité directement alimenté par les connaissances de l'INPN, l'**application mobile INPN Espèces** s'est enrichie, depuis 2018, d'un **volet participatif permettant à tout citoyen de prendre part à l'inventaire** des espèces sauvages présentes en France en transmettant ses observations naturalistes. Le programme est ouvert à tous les acteurs et les données recueillies via l'application sont diffusées de manière ouverte dans le SINP.

En 2020, malgré le contexte sanitaire inédit, les observateurs ont été au rendez-vous et la dynamique constatée depuis le lancement du dispositif ne s'est pas essouffée. Cette année, reposant sur une **communauté active de près de 3 500 contributeurs** répartis sur l'ensemble du territoire, le programme a connu une augmentation des observations transmises supérieure à 150 % pour arriver en fin d'année à **plus de 220 000 données partagées**. Cette accélération s'est particulièrement illustrée au mois de mai, lors du déconfinement, avec un pic approchant les 25 000 observations transmises.

[+ inpn.mnhn.fr/informations/inpn-especes](https://inpn.mnhn.fr/informations/inpn-especes)



© N. Boulain

La base de connaissance sur les espèces

La base de connaissance sur les espèces (BDC) est un méta-programme coordonné par l'UMS PatriNat et réalisé en partenariat avec un réseau d'expertise. Il comprend quatre axes :

- **BDC-CONSERVATION.** Cette partie de la base de connaissance sur les espèces renferme des données sur le **statut des espèces** dans le cadre du programme des Listes rouges piloté par l'UICN et dans le cadre des politiques publiques : textes réglementaires, programme ZNIEFF, programme SCAP, plans nationaux d'actions, sensibilité des données du SINP. Outre la mise à jour constante des listes alimentant cette base, l'année 2020 a vu la base s'enrichir de :
 - 8 nouveaux arrêtés réglementant la protection des espèces sur le territoire français,
 - 6 nouvelles listes d'espèces déterminantes ZNIEFF,
 - 2 nouvelles listes régionales de sensibilité,
 - 2 nouvelles Listes rouges nationales,
 - 4 nouvelles Listes rouges régionales.

- **BDC-TRAITS DE VIE.** Cette partie de la base de connaissance sur les espèces renferme des données sur les **traits de vie**. En 2020, des données concernant des **états** sont venues s'ajouter aux données sur les **relations entre espèces** : sept types d'états sont traités en base, ils concernent notamment la taille du corps, le type trophique et le type de reproduction. En 2020, 4430 traits concernant des états et 1886 relations entre deux espèces ont été saisis.
- **BDC-BIOGEOGRAPHIE.** Cette partie de la base de connaissance renferme des données sur une **couche de répartition de référence des espèces en métropole**. Alimentées par un programme spécifique (**ABDSM** : Atlas de la biodiversité des départements et des secteurs marins), ces données permettent de qualifier la présence/absence des espèces dans ces unités géographiques. En 2020, 2543 cartes ont été validées et mises à jour. L'objectif à court terme est d'atteindre la complétude pour les espèces ayant un statut réglementaire.
- **BDC-DIAGNOSE.** En phase de construction en 2020, cette partie de la base de connaissance doit renfermer des données relatives à la difficulté de détermination. Un des objectifs de ce travail est de faciliter la validation par expertise des données d'observation et de suivi des espèces.



Chenille de *Tyria jacobaeae* © D. Demerges

+ sinp.naturefrance.fr/presentation-bdce

TaxRef

Le référentiel taxonomique national est le résultat de multiples collaborations et d'expertises en métropole et en outre-mer. En 2020, la **nouvelle version (V14)** du référentiel taxonomique national a été diffusée en décembre. Près de 34 725 nouveaux noms scientifiques ont été ajoutés, portant le référentiel à 630 725 noms. 7597 nouvelles espèces ont été ajoutées, dont 53 % en outre-mer. Grâce à un travail conjoint MNHN-OFB-IRD/FaterCal, **800 nouvelles espèces de faune ont été ajoutées pour la Nouvelle-Calédonie.**



En métropole, un effort a porté sur la **mise à jour de la flore vasculaire** avec l'aide du réseau des conservatoires botaniques nationaux. Tous groupes taxonomiques confondus, il y a actuellement 194 480 espèces recensées en France, dont 105 969 espèces présentes en métropole et 95 060 en outre-mer.

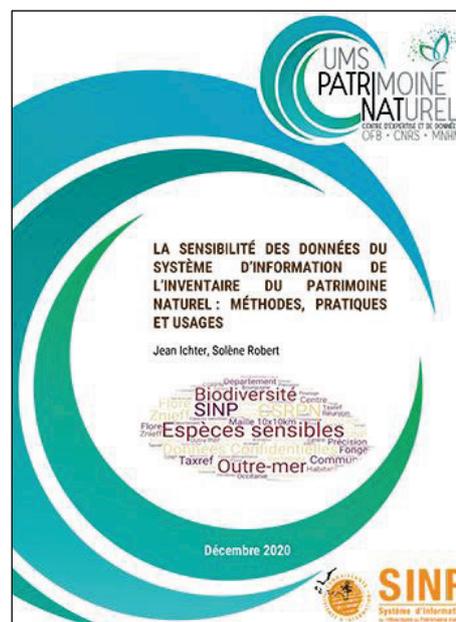
+ inpn.mnhn.fr/programme/referentiel-taxonomique-taxref

Rapport sur la sensibilité des données à la diffusion

Si le partage de la connaissance est une des conditions de la conservation du patrimoine naturel, il existe cependant un certain nombre de cas où la diffusion publique de la localisation précise d'espèces, d'habitats ou d'éléments géologiques présente **un risque réel d'atteinte**.

Un rapport a été produit en 2020 afin de proposer un **bilan de la mise en œuvre de la démarche au sein du SINP** en analysant les listes régionales de données sensibles produites, leur cohérence et leur complémentarité. Le processus d'élaboration des listes ainsi que les contraintes et les opportunités de leur mise en œuvre ont été évalués grâce à une série d'**enquêtes auprès de 44 représentants** de producteurs de listes et de projets gérant ou produisant des données d'observation sur les espèces.

Ce document inclut une mise en perspective avec plusieurs méthodes de référence au niveau mondial. Cette synthèse des enjeux est un préalable au travail de mise à jour de la méthodologie d'élaboration des listes de données sensibles qui sera porté par un groupe de travail dédié du SINP en 2021.



+ sinp.naturefrance.fr/documentation-sensibilite

Réouverture du GT Juridique

Le groupe de travail juridique a été réouvert en 2020. Il s'est réuni le 13 mars 2020 à Paris. 24 personnes ont participé aux échanges qui ont notamment porté sur le RGPD, le statut de la donnée (public-privé/droit d'auteur), les modalités d'acquisition (marché, subvention), la sensibilité et la diffusion.

Une liste de diffusion dédiée aux questions juridiques a parallèlement été créée par le ministère de la Transition écologique.

+ sinp.naturefrance.fr/category/les-groupes-projets/juridique

Nouveautés sur le projet GINCo

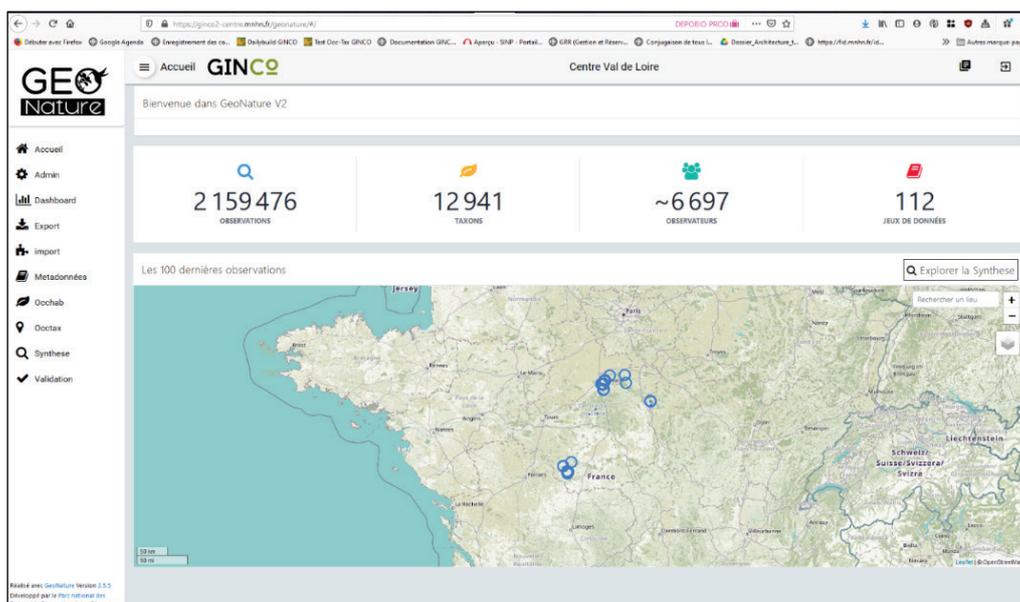
L'année 2020 pour le projet GINCo a été marquée par la mise en œuvre d'un nouveau partenariat avec le parc national des Écrins et par l'arrêt en milieu d'année des plateformes GINCo mises en place dans le cadre d'un partenariat initial avec l'IGN.

L'année a donc été dédiée à faire évoluer le nouveau socle applicatif basé sur GeoNature pour implémenter les règles de gestion liées au cycle de vie des données dans le SINP et s'assurer de la conformité de l'application au standard DEE V2 du SINP.

Cette plateforme permet notamment dans sa version actuelle de :

- saisir des occurrences de taxons ;
- saisir des occurrences d'habitats ;
- procéder à l'import et l'export de fichiers d'occurrences de taxons ;
- contrôler, rattacher les données à une entité administrative et calculer leur sensibilité ;
- intégrer ou saisir la validation des producteurs ;
- lister, trier et clôturer les métadonnées des occurrences de taxons ;
- gérer les droits des utilisateurs ;
- personnaliser la page d'accueil de l'application ;
- consulter le tableau de bord général sur les données de la plateforme.

Grâce à l'écosystème applicatif de GeoNature, l'hébergement des plateformes GINCo intègre au choix des plateformes l'application Atlas pour la diffusion des données au grand public et des modules de saisie de données de suivi (*monitoring*).



Interface du site web GINCo

Un nouveau site web technique pour le SINP

Faisant notamment suite au projet de refonte du portail web Naturefrance, un **nouveau site web** permettant la centralisation des informations relatives au SINP a été mis en place en 2020.

A destination des acteurs impliqués dans les différents travaux du SINP, ce nouveau site permet de **connaître l'état d'avancement et l'organisation des différents projets**, et fournit les documentations associées (compte-rendu de réunion, livrables intermédiaires, etc.).

La présentation générale des programmes ainsi que les documents de référence sont disponibles sur le site de l'INPN.

+ sinp.naturefrance.fr





Inventaire
National du
Patrimoine
Naturel

L'Inventaire national du patrimoine naturel, plateforme nationale du SINP

L'INPN est la plateforme de référence sur l'état et la conservation de la biodiversité et de la géodiversité françaises, en métropole et outre-mer : l'INPN diffuse et valorise les données sur les espèces animales et végétales, les milieux naturels (terrestres et marins), les espaces protégés et le patrimoine géologique (mises à disposition sur le site inpn.mnhn.fr).

Porté par l'UMS PatriNat, l'INPN est l'aboutissement d'une démarche qui associe scientifiques, collectivités territoriales, naturalistes et associations de protection de la nature, en vue d'établir une synthèse et une consolidation des informations sur le patrimoine naturel en France. Les données fournies par les partenaires sont organisées, gérées, validées et diffusées. Ce système est un dispositif clé du SIB, du SINP et de Naturefrance.

Chiffres clefs

Près de **2,6 millions** de visites du site en 2020, en progression de 23 % par rapport à 2019 (pour près de 1,45 million de visiteurs et plus de 8,2 millions de pages vues)

8 868 nouvelles photos intégrées en 2020, permettant à l'INPN d'illustrer 29 680 espèces (soit plus de 3 343 nouveaux taxons), 771 habitats et 1 084 espaces

7 571 abonnés à la lettre d'information mensuelle

75 millions de données d'observation sur les espèces

3,7 millions de données d'observation sur les habitats

Points marquants 2020

L'année 2020 est marquée par plusieurs évolutions du portail de l'INPN visant à faciliter l'accès aux contenus : révision de la page d'accueil et réorganisation des programmes par thématiques (espèces, habitats, espaces, évaluation-conservation).

En lien avec la refonte du portail Naturefrance, l'INPN a intégré de nouvelles pages concernant le SINP, les données d'observation sur les espèces et les habitats, la sensibilité écologique, Campanule, Carhab, les standards de données et le référentiel des organismes.

La refonte des fiches espèces avec une page synthétique sur l'espèce et une navigation par onglets a débuté et doit aboutir en 2021.

La page sur l'habilitation des plateformes régionales a été par ailleurs enrichie à partir des éléments fournis dans les dossiers d'habilitation. Ces évolutions permettent d'accroître le lien entre l'INPN et les dispositifs régionaux en affichant notamment les logos des différents pôles régionaux et les liens vers les sites web régionaux.

La page de présentation des standards d'échange a par ailleurs été revue afin d'être plus compréhensible et plus complète.

INPN Inventaire National du Patrimoine Naturel

English Version
Connectez-vous
Créer un compte ?

naturefrance

À PROPOS ACTUALITÉS CONTEXTE PROGRAMMES DONNÉES & OUTILS PARTICIPER

Contexte > SINP > Présentation

EN SAVOIR PLUS ACTUALITÉS PRÉSENTATION GESTIONNAIRE PARTENAIRES

> La biodiversité
> La géodiversité
> Outre-Mer
▼ Le SINP
- Présentation

Rechercher des données sur un programme
Sélectionnez Ok

Rechercher des données sur une espèce
Nom latin ou commun (verna) Ok

Rechercher des données sur un habitat
Nom ou code de l'habitat Ok

LE SINP: SYSTÈME D'INFORMATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE NATUREL

Présentation générale

SINP
Système d'Information
de l'Inventaire du Patrimoine Naturel

Le SINP est un dispositif partenarial entre le ministère chargé de l'environnement, l'Office français de la biodiversité, le Muséum national d'Histoire naturelle, les associations, les collectivités territoriales, les établissements publics ou privés, les services déconcentrés de l'État. Il vise à favoriser une synergie entre les acteurs œuvrant pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données géolocalisées relatives à l'inventaire du patrimoine naturel (biodiversité et géodiversité).

Le SINP est un réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes.

Le SINP a ainsi pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité : espèces (faune, flore, fonge) d'une part, habitats naturels ou semi-naturels d'autre part, et la géodiversité afin de mettre à disposition ces connaissances au plus grand nombre (et selon les réglementations en vigueur). Il couvre l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) et porte sur le domaine terrestre comme marin.

Nautillus macrocephalus © B. Guichard
Prairies, terrain dominé par des herbacées non graminéoides, des mousses ou des lichens © O. Roquard
Falaises et dunes dans les forêts et sur l'estran du Cap Girifalès © P. De Weyer

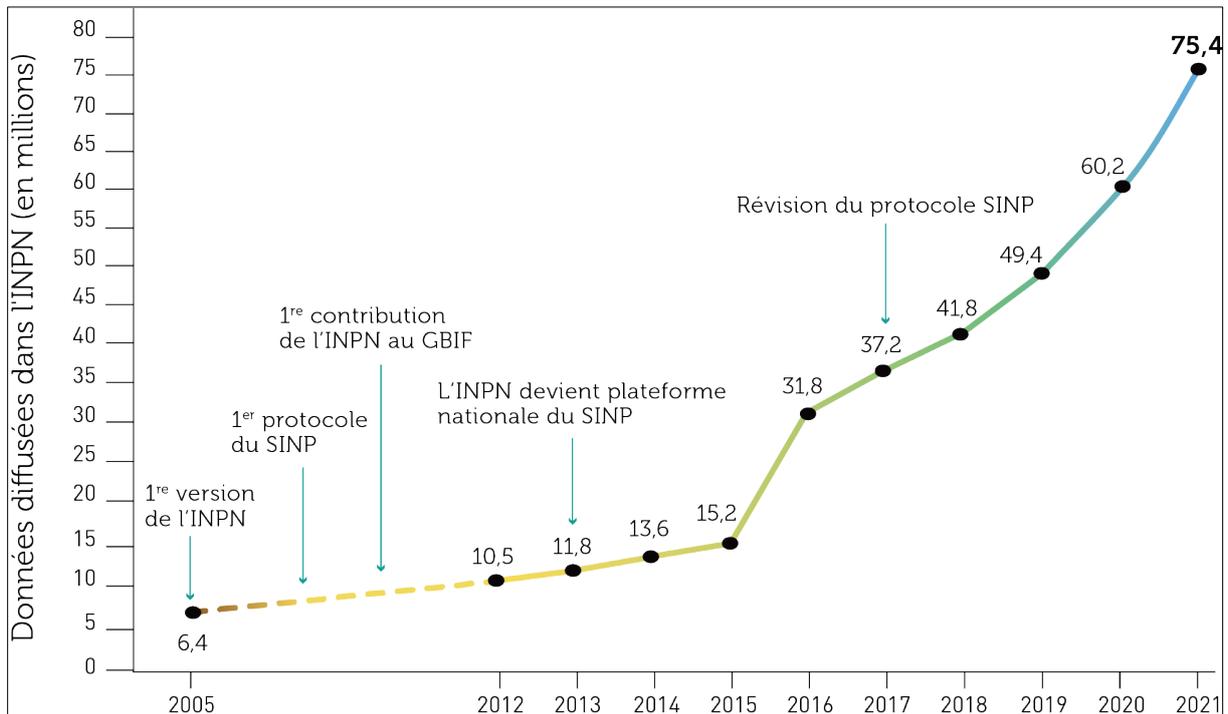
Depuis octobre 2020, OpenObs permet de visualiser, d'explorer et de télécharger les données d'observation sur les espèces de [l'INPN](#), plateforme nationale du [SINP](#).

OpenObs permet ainsi la recherche et le téléchargement des données sur une espèce ou un groupe d'espèces, par région, par département, par commune, ou sur la base d'un périmètre géographique, selon une plage de date ou encore par jeu de données ou par observateur. Il permet de visualiser sous format cartographique ou tabulaire le résultat d'une recherche ainsi que l'affichage unitaire de chaque donnée diffusée avec l'ensemble des informations attributaires transmises par les producteurs (stade de vie, statut biologique, comportement, etc.).

The screenshot displays the OpenObs website interface. At the top, the INPN logo is followed by the text 'Portail français d'accès aux données d'observation sur les espèces'. Below this is a navigation bar with 'À PROPOS' and 'RECHERCHE AVANCÉE' links, and a search bar on the right. The main content area features a large background image of a bird's beak. Below the image is a search section titled 'RECHERCHER DES DONNÉES' with a 'recherche avancée' button. This section includes input fields for 'Espèces / taxons', 'Régions / départements / communes', 'Groupes d'espèces' (with a circular menu), and 'Fournisseurs de données'. There is also a date range selector for 'Années d'observation' and 'rechercher' and 'effacer' buttons. Below the search section are three statistics: '71 896 949 observations', '5 298 jeux de données', and '157 906 espèces recensées'. The page is divided into two columns: 'ACCÈS AUX DONNÉES SUR LES ESPÈCES' and 'LE PROJET OPENOBS'. The left column contains text about data access and a 'Consulter l'ensemble des données' button. The right column contains text about the project's origin and an 'En savoir plus' button. At the bottom, there are social media icons and logos for INPN, SINP, and GBIF.

+ openobs.mnhn.fr

Fin 2020, l'INPN dénombre 75 millions de données d'observation sur les espèces ce qui représente une progression de 22% par rapport à fin 2019³.



Ces données d'observations d'espèces sont transmises par les partenaires, que ce soit au niveau régional grâce au travail des plateformes régionales du SINP et de leurs réseaux, mais également grâce aux réseaux de production nationaux ou internationaux. Ces données sont issues de divers programmes d'acquisition (inventaires, atlas et suivis d'espèces nationaux, locaux ou territoriaux, programmes de sciences participatives, etc.). Elles sont produites par des naturalistes professionnels ou amateurs.

Serpents, méduses, vautours, fossiles... tout au long de l'année 2020, de nouvelles thématiques d'actualité en lien avec les journées mondiales ont été diffusées sur le portail de l'INPN et les réseaux sociaux (Facebook @InventaireNationalPatrimoineNaturel ; Twitter @INPN_MNHN) : avec l'appui d'experts de l'UMS PatriNat, des espèces ou des groupes ont été mis en avant à travers des textes, chiffres-clés, infographies et plaquettes téléchargeables.

Le nombre de visites du portail de l'INPN en 2020 a augmenté de manière conséquente (2,6 millions, + 23 % par rapport à 2019³), les pages espèces étant toujours les plus consultées (56 % des 8,2 millions de pages vues). À noter également un pic de visites entre la mi-mars et fin juin 2020, période du premier confinement et du déconfinement progressif liée à la situation sanitaire.

[+ inpn.mnhn.fr](https://www.inpn.mnhn.fr)

³ Méthode de calcul de l'indicateur ONB « Évolution du volume de données disponibles sur la biodiversité » disponible sur [naturefrance.fr](https://www.naturefrance.fr)

Perspectives 2021

Un projet de refonte technique, éditoriale et ergonomique de l'INPN est initié en 2021.

Des travaux sont par ailleurs programmés afin d'améliorer l'offre de services et permettre l'ouverture des données de l'INPN en web-service.

Un comité éditorial de l'INPN sera réorganisé et relancé dans le cadre du remaniement de la gouvernance du SINP.

The screenshot displays the INPN website interface. At the top left is the INPN logo with the text 'Inventaire National du Patrimoine Naturel'. To its right is a search bar. Further right are links for 'English Version', 'Connectez-vous', and 'Créer un compte?'. On the far right are logos for 'naturefrance' and a circular logo for 'Système d'Information de la Biodiversité'. Below the header is a paragraph of text in French, flanked by double arrows. Underneath is a horizontal navigation menu with items: 'À PROPOS', 'ACTUALITÉS', 'CONTEXTE', 'PROGRAMMES', 'DONNÉES & OUTILS', and 'PARTICIPER'. The main content area is titled 'À LA UNE' and features a 2x2 grid of nature images. To the right of the images are two search boxes: 'Rechercher des données sur un programme' with a dropdown menu and 'Ok' button, and 'Rechercher des données sur une espèce' with a text input field and 'Ok' button.

Le SINP en outre-mer

Le SINP en Guadeloupe

Présentation du dispositif régional

Karunati est la plateforme régionale du SINP en Guadeloupe. Créée en 2014, elle est animée par la DEAL et administrée techniquement par le Parc national de la Guadeloupe via une convention de quasi-régie.

Karunati propose la visualisation des données d'observations de taxons à la maille 2x2 km pour le grand public via la plateforme : karunati.fr.

Les développements qui s'appuient sur des briques de logiciels libres sont mutualisés avec Mayotte et La Réunion, dont les plateformes sont basées sur le même outil. Cette dynamique inter-DOM bénéficie à l'ensemble des plateformes, permet de partager les compétences, idées et expériences pour des territoires aux spécificités partagées. Karunati ne dispose pas encore de schéma de gouvernance ni de pôle thématique. La plateforme est l'organe principal de gestion des données d'observation du Parc national de la Guadeloupe.



Chiffres clefs

En 2020, la plateforme propose 9 jeux de données (faune et flore) pour 1 576 taxons et 81 698 observations, soit 16 919 observations de plus qu'en 2019, soit une augmentation de 25 % du nombre de données disponibles sur la plateforme. Une dizaine d'organismes contribuent à l'alimentation de la plateforme en données environnementales.

Points marquants 2020

L'animation par la DEAL du SINP a été relancée en 2020 avec l'arrivée d'une chargée de mission. Les travaux sur la sensibilité des données ont commencé pour les taxons concernant la flore. Les ateliers UICN relatifs à l'élaboration de la liste rouge de la faune de Guadeloupe ont permis de fédérer les acteurs locaux et de les sensibiliser à la publication et à l'utilisation des données environnementales. Une synthèse sur le droit lié à la donnée environnementale a permis d'engager des démarches auprès de partenaires publics afin d'avancer sur la publication de leurs données via le SINP, ainsi que de clarifier dans l'ensemble des marchés et subventions accordées par l'État le versement des données d'occurrence de taxon sur le SINP.

Techniquement, la plateforme a bénéficié d'une mise à jour continue grâce à une prestation de la société 3Liz, mutualisée avec La Réunion. Dorénavant, le public peut notamment visualiser le statut de menace (liste rouge) et de protection des espèces.

Perspectives 2021

D'un point de vue réglementaire, 2021 devrait voir le dépôt du dossier d'habilitation de Karunati et la publication d'un arrêté préfectoral pour les données sensibles en fin d'année. Ces éléments permettront de rendre Karunati conforme à la réglementation liée à l'ouverture des données publiques (données visualisables en coordonnées précises pour le grand public). Les travaux sur les listes de sensibilité permettront de lancer une structuration des pôles thématiques grâce à la mobilisation des acteurs.

Techniquement, les échanges de données avec la plateforme nationale seront mis en place. Karunati devrait intégrer 180 000 données issues de la plateforme nationale, ainsi que 50 000 données issues de l'ONF Guadeloupe. La plateforme améliorera également son interface d'accueil à l'instar de ce qui a été développé sur Borbonica (communication autour des données, page de statistiques). Pour appuyer ce développement, un-e stagiaire sera recruté-e pour le premier semestre.

Le SINP en Guyane

Présentation du dispositif régional

La Guyane ne dispose pas encore d'une plateforme régionale permettant de remplir l'ensemble des fonctions attendues par le dispositif. Cependant, la région est d'ores et déjà dotée d'une communauté scientifique importante avec un mode de fonctionnement établi et des outils opérationnels comme la plateforme thématique « FauneGuyane ».

Le comité de suivi régional (CSR) rassemble un large panel d'acteurs du territoire et le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) est le responsable scientifique.

Points marquants 2020

Des travaux sur l'élaboration des listes de sensibilité des données ont été menés et une pré-liste a été transmise au MNHN pour avis. La Guyane est candidate à la mise en place d'une instance GINCo.

La charte SINP de Guyane a par ailleurs été actualisée en 2020.

Perspectives 2021

L'année 2021 devrait donner lieu à la prise d'un arrêté préfectoral pour les données sensibles et la mise en place des échanges de données avec la plateforme nationale (INPN) sera engagée.

Le SINP à La Réunion

Présentation du dispositif régional

Le SINP est opérationnel depuis 2017 à La Réunion.

Il s'appuie sur une plateforme régionale, Borbonica (www.borbonica.re) administrée par la DEAL et le Parc national de La Réunion, ainsi que 9 têtes de réseau en charge de la validation scientifique des données et de l'animation du réseau de naturalistes. L'animation générale est assurée par la DEAL. Un comité de suivi régional est en cours de formalisation. Une charte régionale a été validée en 2017, définissant cette organisation ainsi que les règles d'utilisation des données.



Borbonica
Portail SINP de La Réunion

La gestion des données sensibles est cadrée par un référentiel régional validé en 2017. Les règles de validation des données sont formalisées depuis 2018 dans un protocole régional (www.borbonica.re/protocole_validation/). Elles sont déclinées dans le SINP pour une part de manière automatique et pour une autre part de manière manuelle.

Chiffres clefs

En 2020, le nombre de partenaires a continué d'augmenter pour atteindre 102 contributeurs directs ou indirects, dont 66 nouvelles structures par rapport à 2019. Logiquement, le nombre de données a également augmenté (+12 % en un an) pour atteindre 475 763 données, dont 91 % sont qualifiées de probables ou certaines.

Cela a permis de poursuivre la couverture par Borbonica de l'ensemble des espèces présentes à La Réunion, dont 34 % font désormais l'objet d'au moins une observation dans Borbonica (contre 31 % en 2019 et 9 % en 2018). Ainsi, 1 110 nouveaux taxons ont rejoint la base Borbonica en 2020, en particulier pour le milieu marin.

2020 a connu une nette augmentation de l'utilisation des données : ainsi, 33 demandes d'accès aux données précises ont été reçues, contre 12 en 2019, principalement pour des études d'impact et de gestion des milieux naturels. Ces demandes ont été formulées par des adhérents à la charte régionale SINP, qui étaient au nombre de 21 en fin d'année (+ 40 %).

Points marquants 2020

En 2020, une nouvelle tête de réseau est entrée en fonction sur les bryophytes. Un effort a été mis sur la communication avec une refonte complète du site www.borbonica.re. Une newsletter bimensuelle a également été mise en place afin de renforcer la dynamique locale.

L'outil GeoNature-Atlas a été déployé à La Réunion afin de compléter la plateforme Borbonica. Cela a nécessité au préalable de rassembler et documenter plus de 511 fiches en ligne ou documents liés à des taxons (par exemple : fiches espèces, guides d'identification). L'atlas Borbonica (atlas.borbonica.re/) permet désormais d'enrichir et de valoriser un peu plus les données partagées dans le cadre du SINP.

Perspectives 2021

En complément des actions de routine du SINP, une révision légère de la charte régionale est prévue en 2021, ainsi que le lancement de travaux de fond liés à l'évolution du cadre national du SINP. Le référentiel de données sensibles sera formalisé par arrêté préfectoral. Un chantier sera lancé pour définir une stratégie régionale d'acquisition de connaissance en lien avec les partenaires régionaux.

Le SINP en Martinique

La Martinique ne dispose pas encore d'une plateforme régionale permettant de remplir l'ensemble des fonctions attendues par le dispositif. Néanmoins, l'observatoire de la biodiversité (OMB) porté par le Parc Naturel de la Martinique œuvre actuellement à la mise en place d'un outil de gestion de données et espère déposer un dossier d'habilitation en 2021.

Le SINP à Mayotte

Présentation du dispositif régional

Le projet de préfiguration de la gouvernance et de la charte d'adhésion (notamment pour l'accès aux données) a été validé par le CSPN de Mayotte en octobre 2019. Il est composé du CSPN, de la DEAL (animation), et d'un comité de suivi régional (constitué de la DEAL, de la Préfecture, du CSPN et des acteurs préfigurés pour être référents de huit pôles thématiques).

La DEAL Mayotte a rejoint le partenariat Guadeloupe – La Réunion (DEAL et parcs nationaux) pour la mise en place de sa plateforme SINP976.

Chiffres clefs

Deux cadres d'acquisition correspondant à quatre jeux de données ont été livrés et validés par l'INPN (20 000 données) durant l'été 2020.

Points marquants 2020

L'infrastructure SINP976 a été réceptionnée en décembre 2020.

Les échanges de données avec l'INPN ont été mis en place.

Cinq des huit acteurs préfigurés pour être référents des futurs pôles thématiques ont émis un avis favorable à la mission de référent qui leur sera confiée.

Perspectives 2021

Le référentiel de données d'espèces sensibles est en cours d'élaboration : l'essentiel des acteurs des pôles thématiques participe à l'élaboration du référentiel.

La DEAL Mayotte est en attente de données d'autres pôles thématiques ou gros producteurs. Des données du CBN-CPIE Mascarin et de l'université de Mayotte sont en cours de traitement (20 000 données). La plateforme est nourrie au fil de l'eau.

Dès qu'un nombre significatif d'entrées (avec une bonne représentativité de la diversité des espèces) sera atteint et que le référentiel des espèces sensibles sera validé et opérable, la gouvernance sera activée.

Selon les avancées concernant la validation de la charte d'adhésion, la plateforme pourrait être déployée fin 2021.

Le SINP en métropole

Le SINP en Auvergne-Rhône-Alpes

Présentation du dispositif régional

Le SINP Auvergne-Rhône-Alpes est aujourd'hui constitué de deux pôles taxonomiques : le pôle flore habitats fonge confié aux Conservatoires botaniques nationaux Alpin et du Massif Central et le pôle Invertébrés confié à l'association Flavia APE. Chacun de ces pôles dispose d'une charte spécifique, la dernière en date reprenant strictement le protocole 2017 du SINP, ainsi que de plateformes séparées.



Le troisième Pôle, pour les Vertébrés, est en cours de constitution, confié à la LPO pour le réseau naturaliste et à la Fédération régionale des chasseurs pour le réseau usagers de la nature. Cet aboutissement permettra de couvrir l'ensemble taxonomique et les données seront à court terme (premier trimestre 2021) partagées dans une plateforme régionale unique.

Le dispositif SINP est piloté par la DREAL et s'inscrit dans le projet d'Observatoire régional de la biodiversité copiloté par l'État/Région en lien étroit avec l'OFB.

Chiffres clefs

- **Plus de 9 millions de données (janvier 2021) et près de 20 000 taxons**
- PIFH : 7 945 692 données d'observations et 13 083 taxons réparties ainsi :
 - 179 535 Bryophytes
 - 108 245 Fonge
 - 7 657 912 Trachéophytes
- Pôle Invertébrés : 1 126 800 données d'observations et 6 768 taxons
- **116 adhérents fin 2020** (PIFH et PInv)

Points marquants 2020

Le SINP AuRA a reçu son habilitation en octobre pour 2 ans. Le pôle Invertébrés qui était en phase de préfiguration est à présent complètement opérationnel et un travail de préfiguration du pôle faune vertébrés en lien avec la FRC et la LPO sous l'égide de l'OFB a été lancé.

L'Observatoire régional de la biodiversité État/Région se met en place sous l'égide du CRB.

Un important travail sur les outils pour la diffusion des données a été réalisé.

Perspectives 2021

- Consolidation de la gouvernance dans le cadre de l'Observatoire régional de la biodiversité et émergence du Pôle vertébrés. Rédaction de la charte unique
- Mise en place de la plateforme Geonature commune aux trois pôles et amélioration de la gestion des métadonnées
- Mise en ligne du site internet ORB en remplacement des sites respectifs des pôles avec un outil de versement en ligne des données et métadonnées. Validation de la liste de sensibilité des données Flore

Le SINP en Bourgogne-Franche-Comté

Présentation du dispositif régional

Les SINP de Bourgogne et de Franche-Comté ont été réorganisés en un seul système d'information unifié fin 2018 par la création de Sigogne BFC qui porte le SINP en région.

La dynamique de travail avec les acteurs de la connaissance en région a ensuite pu redémarrer dès la nouvelle organisation approuvée par le CSRPN en 2019.

L'année 2020 a été consacrée à l'intégration des lots de données et au déploiement de 100 % des fonctionnalités du géo-visualiseur de biodiversité.

Chiffres clefs

- 8 896 992 données d'observation d'espèces
- 19 jeux de données
- 407 organismes producteurs de données
- 606 comptes utilisateurs

Points marquants 2020

- Avis du CSRPN sur le référentiel de sensibilité des données d'occurrence de la faune en décembre 2020 : liste des données sensibles validée pour les taxons vertébrés (amphibiens, reptiles, mammifères, oiseaux) et invertébrés (arthropodes : lépidoptères diurnes, odonates, orthoptères)
- Intégration de 9 millions de données d'occurrence de taxons flore, fonge et faune
- Géo-visualiseur de biodiversité déployé sur l'ensemble de la région
- Dépôt du dossier d'habilitation en octobre
- Première transmission des DEE pour la BFC en octobre

Perspectives 2021

- Travaux sur le volet flore du référentiel de sensibilité des données
- Travaux de mise en compatibilité de la gestion des métadonnées avec le standard SINP (v1.3.10)

Le SINP en Bretagne

Présentation du dispositif régional

Biodiv'Bretagne est la plateforme des données naturalistes bretonnes utilisant GeoNature avec une gouvernance dédiée depuis 2018. C'est l'aboutissement d'un travail collectif mené par de multiples acteurs bretons : associations naturalistes en tête (Bretagne Vivante, Bretagne Grands Migrateurs, Groupe mammalogique Breton , Groupe d'Etude des Invertébrés Armoricaïns (GRETIA), Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes-d'Armor (GEOCA), VivArmor Nature), accompagnées par le Conservatoire Botanique National de Brest, le tout mis en œuvre et administré par l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB), en lien avec Géobretagne, sous l'impulsion de l'État et de la Région Bretagne. Les parties prenantes ont structuré et mis à disposition leurs données dans la plateforme, dans le but de créer « un outil qui soit représentatif du travail naturaliste bénévole réalisé sur le terrain ».

Chiffres clefs

1,3 million de données sur 4 groupes taxonomiques producteurs régionaux/infrarégionaux, avec principalement les mises à disposition des données des 6 observatoires régionaux thématiques.

Selon les estimations de l'OEB en charge de l'administration des données, Biodiv'Bretagne contiendra à court terme entre 5 et 7 millions de données naturalistes bretonnes (contre 1,3 million aujourd'hui) avec près de 75% de données dites privées, concernant faune et flore ; vertébrés et invertébrés, terrestres, aquatiques et marins.

La localisation géographique précise d'un tout petit nombre d'espèces a été dégradée à l'échelle d'une commune pour éviter les risques qu'une trop large diffusion pourraient faire peser sur ces espèces (données dites « sensibles » au sens du SINP).

Points marquants 2020

Biodiv'Bretagne est la plateforme des données naturalistes bretonnes qui est ouverte au public depuis le 10 décembre 2020.



Gouvernance : création des réunions inter-observatoires thématiques animées par l'OEB.

Rédaction d'un arrêté préfectoral pour les données sensibles.

Perspectives 2021

Projet de dépôt d'un dossier d'habilitation de la plateforme au dernier trimestre 2021.

Projet de mise en œuvre des échanges avec la plateforme nationale.

L'intégration des données nationales des programmes de recherche et de connaissance débutera en 2021 à cette occasion, ainsi que la prise en compte des données issues des études d'impact.

+ data.biodiversite-bretagne.fr/accueil

Le SINP en Centre-Val de Loire

Présentation du dispositif régional

La plateforme régionale est basée sur un co-pilotage État/Région s'appuyant sur un comité de pilotage SINP/ORB et sur un comité technique restreint constitué des copilotes, OFB, ARB et têtes de réseau : FNE Centre-Val de Loire, Fédération régionale des chasseurs, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, CEN Centre-Val de Loire. Le CSRPN est positionné en appui scientifique (thématiques données sensibles, validation scientifique...).

La plateforme est dotée d'une charte régionale (2015), d'un référentiel de données sensibles (2015) et d'un standard régional (2017).

D'un point de vue technique, la plateforme s'appuie sur les outils de gestion de données GINCo administrés par la DREAL et FLORA administré par le CBNBP.

Chiffres clefs

- Environ 2 150 000 observations (occurrences de faune et de flore)
- 105 jeux de données
- Une trentaine de producteurs régionaux

Points marquants 2020

- Arrêt de l'outil GINCo à l'été 2020 et changement de socle applicatif basé sur GeoNature (plateforme test puis production)
- Poursuite de l'intégration de données des producteurs (données d'observations 2019) et transmission de nombreux jeux de données à l'INPN via GINCo avant l'arrêt de ce dernier

Perspectives 2021

- Priorité au déploiement de GeoNature/GINCo et travail du CBNBP pour remplacer l'outil FLORA
- Travail à mener pour valoriser les données d'habitats naturels

+ www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/systeme-d-information-sur-la-nature-et-les-r733.html

Le SINP en Corse

Présentation du dispositif régional

En Corse, c'est dans le cadre de l'Observatoire Régional du Développement Durable (ODDC) porté conjointement par la DREAL et l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) que le SINP s'est inscrit. Le groupe de travail « Nature et Paysages » de l'ODDC fait ainsi office de Comité de suivi régional du SINP et s'est réuni pour la dernière fois en 2018. Depuis 2018, le SINP s'inscrit dans le cadre du Comité Territorial de la Biodiversité (CTB) qui, bien que constitué par le président du conseil exécutif de la Collectivité de Corse depuis 2017, ne s'est pas encore réuni à ce jour. Les échanges techniques continuent de manière informelle pour relayer les informations et les référentiels en attendant les modalités de gouvernance définies par le CTB.

Une base de données naturaliste collaborative appelée OGREVA existant déjà depuis 2002 a été utilisée dans un premier temps mais, devenue obsolète, elle est en cours de remplacement pour un outil compatible avec les standards. Une interface GeoNature a été testée mais n'est pas utilisée dans l'attente de validation des partenaires régionaux. Les données transférées à l'INPN en 2017 restent diffusées via l'INPN et son outil de diffusion OpenObs.

Chiffres clefs

Au 1^{er} janvier 2021, 368 815 données sont diffusées au SINP pour la Corse, avec presque 500 jeux de données de taille très variable. Ainsi, 2 % des jeux de données représentent 72 % des données totales, soit 265 115 données réparties entre les 10 premiers jeux de données. Le principal jeu de données est celui du Conservatoire Botanique National (CBN) de Corse via la Fédération des CBN avec 68 846 données sur la flore.

La majeure partie des observations disponibles sont récentes et ont moins de 10 ans : 59 % des données ont été relevées dans les années 2010. La flore représente 46 % des données (169 358) et la faune 52 % (191 908), dont principalement les oiseaux (17 %), les mammifères (15%), les insectes (14%) et les amphibiens (2%). Les autres classes sont peu représentées (< 5 000 données).

Points marquants 2020

L'élaboration de quatre listes d'espèces sensibles a été lancée en 2020 : la flore au CBN de Corse, les insectes à l'OEC, les chiroptères au Groupe Chiroptères Corse (GCC), les oiseaux, reptiles et amphibiens au Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Corse.

Les principaux producteurs de données ont été sollicités pour des réunions bilatérales d'information, en vue de produire un panorama des données naturalistes en Corse, en cours de rédaction.

Une attention particulière a été apportée à l'amélioration de la qualité des données saisies, avec la mise en place de la validation des données flore issues de l'ancienne base de données Ogreva, en partenariat avec le CBNC.

Perspectives 2021

L'enjeu est de réactiver la gouvernance du SINP en région Corse, en réunissant les adhérents dans le cadre du CTB et en proposant un comité technique de suivi pour assurer la pérennité de l'animation. La feuille de route 2021 comprend en priorité la rédaction d'un schéma régional du SINP, qui définira les modalités de gouvernance, le choix d'une plateforme technique, le panorama de la donnée naturaliste concernée, et le circuit de validation des données. A la demande des partenaires, des ateliers techniques sur les BDD métier, les outils de saisie et de versement et leur compatibilité avec le SINP sont envisagés.

Une réunion de présentation au CSRPN est prévue pour rappeler la démarche et ses évolutions récentes, le rôle du CSRPN, et proposer la désignation d'un référent. Le CSRPN sera à cette occasion chargé de valider les listes des espèces sensibles proposées qui feront l'objet d'un arrêté préfectoral. L'ensemble de ces projets ne pourra avancer qu'avec l'implication des partenaires du SINP, en particulier l'OEC.

Le SINP en Grand Est

Présentation du dispositif régional

Volet technique :

- Plateforme GINCo
- Hébergement MNHN, socle applicatif GeoNature
- Données espèces : un standard régional de données avec 13 champs obligatoires

Volet scientifique :

- 140 espèces sensibles de diffusion restreinte (arrêté préfectoral du 26/02/2020)
- Processus de validation des données en cours d'élaboration

Gouvernance :

- Comité de suivi régional : 6 collègues, une trentaine de membres
- Comité technique : Dreal, Région, OFB, Agences de l'Eau et têtes de réseau faune (ODONAT Grand Est) et flore (conservatoires botaniques)
- Charte co-construite en 2018, modifiée en novembre 2020

Chiffres clefs

- **64 900** données au total
- **10 729** données sur GINCo
- **30** producteurs de données

Points marquants 2020

- Arrêté préfectoral des données sensibles
- Actualisation de la Charte régionale
- Migration de données sur la plateforme GINCo
- Difficulté avec les producteurs de données pour récupérer de la donnée précise dans le cadre des financements publics
- Durcissement de la position des producteurs face à l'imminence de l'ouverture de la plateforme Grand Est
- Contournement de l'esprit de partage des données par les producteurs, en s'appuyant sur l'arrêté données sensibles, pour ne plus partager leurs données sensibles/être associés lors d'une demande de partage de données sensibles

Perspectives 2021

- Poursuite de l'élargissement de la pratique d'acquisition de données sur financements publics
- Négociation des adhésions (en tenant compte de la difficulté actuelle avec les producteurs et de la pertinence de l'adhésion au vu des évolutions nationales)
- Ouverture du SINP Grand Est
- Poursuite du travail sur la validation des données
- Installation du Comité de suivi régional

Le SINP dans les Hauts-de-France

Présentation du dispositif régional

La gouvernance régionale SINP est opérationnelle et a été renforcée par la mise en place d'une gouvernance régionale biodiversité en 2020. Elle s'articule autour de plusieurs groupes de travail (GT) dont un GT SINP animé par la DREAL et composé de la DREAL, du conseil régional, des agences de l'eau, de l'OFB et des gestionnaires des 3 pôles thématiques répartis comme suit :

GRéB

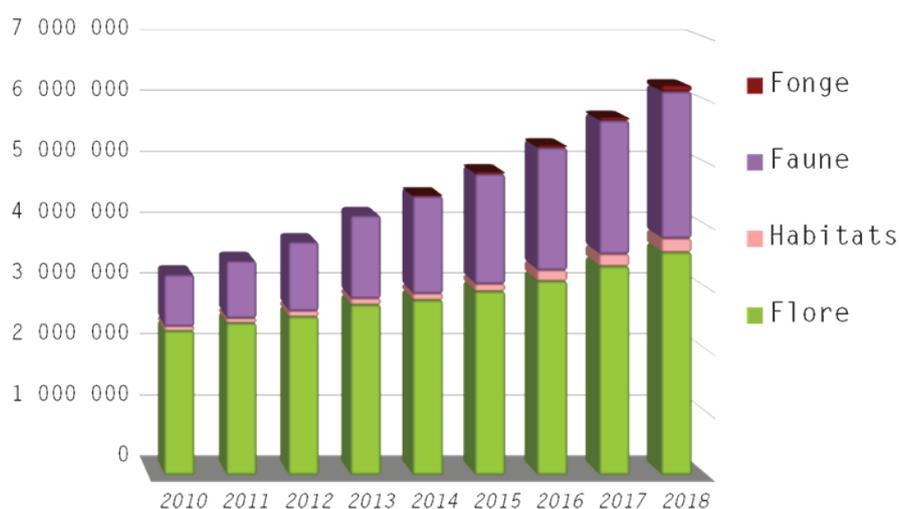
Gouvernance Régionale de la Biodiversité
Hauts-de-France

Pôle thématique	Référent	Plateforme régionale
Flore et habitats	Conservatoire Botanique National de Bailleul	Digitale2
Faune	Picardie Nature (ex-Picardie)	Clicnat
	Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas-de-Calais (ex-Nord-Pas-de-Calais)	SIRF
Fonge	Société Mycologique du Nord de la France	Atlas Mycologique des Hauts-de-France

Chiffres clefs

Les chiffres de l'IRPN		
		
278	6 844 054	10 919
Nouvelles espèces animales découvertes en 2019	Données espèces	Espèces animales et végétales

Nombre de données dans les bases régionales



Points marquants 2020

Une liste des données sensibles pour la flore a été présentée au CSRPN des Hauts-de-France puis transmise pour avis à l'UMS PatriNat.

Dans la perspective des actions 2021, une note sur l'état des lieux du SINP a été élaborée et une feuille de route a été partagée avec les partenaires régionaux fixant les objectifs à mettre en œuvre et les moyens pour y parvenir.

La gouvernance de la plateforme SINP a été formalisée conformément aux nouvelles instructions en vue d'une préparation du dossier d'habilitation.

Perspectives 2021

Lancement des différents travaux SINP en vue d'une habilitation fin 2021/début 2022 :

- Analyse des systèmes existants et réflexion sur l'outil technique « occurrence de taxon » à mettre en place pour la plateforme
- Renforcement de l'animation du GT SINP
- Travaux sur la charte SINP régionale
- Validation d'un tronc commun de validation scientifique en CSRPN
- Définition d'un standard de données régional « occurrence de taxon »
- Disposer d'un portail d'accès à la connaissance régionale du patrimoine naturel : site de l'Inventaire Régional du Patrimoine Naturel (IRPN) en cours de réalisation



Le SINP en Île-de-France

Présentation du dispositif régional

La plateforme régionale Ile-de-France est co-pilotée par la DRIEE et la Région, qui associent l'ARB-IdF et le CBNBP au sein d'une équipe projet assurant la mise en œuvre opérationnelle. L'ARB-IdF assure l'animation régionale transversale et la gestion de la base de données faune et de l'outil multi-taxons CETTIA-IdF. Le CBNBP gère la base de données flore et fonge et l'outil associé FLORA. Des référents thématiques assurent un rôle de tête de réseau, d'appui scientifique et de validation et valorisation des données par groupe taxonomique. À ce jour, il n'y a pas de comité de suivi régional, mais une gouvernance autour de chacun des deux outils. Le CSRPN a été mobilisé récemment pour initier les réflexions sur le référentiel de données sensibles.

Chiffres clefs

	CETTIA (faune + flore)	FLORA (flore, bryophytes et fonge)
Total	2 millions de données (plus de 2000 producteurs dont une trentaine ayant fourni 50 % des données)	2,6 millions de données (2 228 observateurs) 30% des données sont issues d'un réseau de correspondants hors CBNBP, dont 20% par des bénévoles
2020	Environ 300 000 données, saisies (50%) ou importées (50%), par 406 producteurs 121 demandes d'export (+20% par rapport à 2019)	Actuellement en base 12 700 données pour 19 observateurs (mais une partie reste encore à saisir courant 2021) Pas d'imports réalisés en 2020 (report sur 2021 du fait du contexte sanitaire et des priorités)

Points marquants 2020

La plateforme régionale a été officiellement habilitée.

2020 a permis de préparer des évolutions importantes prévues pour 2021 (outils et gouvernance) :

- Préparation de la migration des données sous GeoNature, ce qui permettra un regroupement et une visualisation de l'ensemble des données faune et flore, des données au format du standard OccTax, la gestion de métadonnées ; l'outil métier du CBNBP évolue et restera connecté à la plateforme, jouant un rôle dans l'import et la validation des données flore
- Réflexion sur l'évolution de la gouvernance (mise en place d'un comité de suivi régional)

Des réflexions ont été entreprises pour unifier les règles de diffusion des données, y compris en initiant une réflexion sur l'élaboration d'une liste régionale de données sensibles.

Perspectives 2021

Aboutissement des chantiers menés en 2020 et exposés ci-dessus (changements d'outils, évolution des règles de diffusion, liste régionale données sensibles, gouvernance renouvelée).

Le SINP en Normandie

Présentation du dispositif régional

En Normandie, la mission SINP est confiée à l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD), GIP dont sont notamment membres la Région, les Conseils Départementaux, l'OFB, la DREAL, l'ONF, les métropoles de la région...

Cette mission s'appuie sur un comité technique regroupant, autour de l'ANBDD, la Région, les Conseils Départementaux, l'OFB, l'AESN et la DREAL. Ce comité définit les orientations en termes de développement de la plateforme régionale ODIN, d'animation du réseau des acteurs de la connaissance, de valorisation des données naturalistes (indicateurs de la biodiversité régionale), etc.

Enfin, des groupes de travail spécifiques mobilisant un large panel de structures partenaires de l'ANBDD permettent d'avancer sur des sujets précis (données milieu marin, données sensibles...).

Chiffres clefs

- 380 000 données faune, 1 196 000 données flore
- Environ 165 structures productrices
- 24 contributeurs signataires de la charte, dont 19 réellement effectifs (avec au moins 1 jeu de données diffusé)

Points marquants 2020

- Développement et mise en œuvre de protocoles de validation scientifique des données pour 4 groupes taxonomiques (mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens)
- Réunion du réseau des acteurs régionaux de la connaissance en novembre (39 structures représentées, 65 participants)
- Mise en place d'un moissonnage des bases de données de 2 partenaires (CEN Normandie, PNR Boucles de Seine Normandie)
- Mise en place du workflow de l'intégration des données en provenance des arrêtés préfectoraux de dérogation ; formation des agents de la DREAL Normandie, relance et accompagnement des porteurs d'arrêtés

Perspectives 2021

- Mise en place d'un lien entre ODIN et l'outil Métadonnées de l'INPN
- Mise en place d'un moissonnage des BD du PNR Normandie Maine et du GRETIA
- Suivi de la mise en place de la base de données régionale EEE et remontée des données d'observation dans ODIN
- Lancement d'un groupe de travail des acteurs de la connaissance milieu marin (objectif à terme : intégration de données littorales et marines)
- Développement d'un outil de conversion entre standard régional et standard national
- Versement des données d'ODIN vers l'INPN
- Projet de dépôt d'un dossier d'habilitation

Le SINP en Nouvelle-Aquitaine

Présentation du dispositif régional

Le SINP en Nouvelle-Aquitaine repose sur un Comité de pilotage constitué des représentants des pouvoirs publics que sont la DREAL (État), la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Office Français de la Biodiversité. Ce comité anime les instances régionales du SINP et coordonne les actions régionales relatives au développement et à la mise à disposition de la connaissance de la biodiversité. Afin de privilégier la logique collaborative et partenariale prônée par le protocole national, le Comité de pilotage s'appuie sur une Équipe d'animation constituée des copilotes, des acteurs naturalistes régionaux dont les pôles thématiques et les « têtes de réseau » du domaine associatif. Son rôle est de garantir une dynamique globale au sein de la communauté naturaliste de la Nouvelle-Aquitaine. C'est elle qui a eu la charge de constituer le Comité de Suivi Régional (CSR). Le Comité scientifique régional du patrimoine naturel de Nouvelle-Aquitaine assure la responsabilité scientifique. L'architecture régionale fonctionnelle du SINP s'appuie sur des pôles SINP régionaux : pour la faune, l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA) ; pour la flore, fonge et habitats, l'Observatoire de la Biodiversité Végétale (OBV) animé par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (CBNSA) qui est en lien avec le CBN du Massif Central et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées ; et pour la géologie, la Réserve Naturelle Nationale de Saucats-La Brède.

Chiffres clefs

FAUNA diffuse actuellement 2 347 978 données d'occurrence, gérées à travers 606 cadres d'acquisition et 33 667 jeux de données. Les contributeurs sont au nombre de 268.

En mars 2020, ce sont plus de 1 800 000 données d'observations d'espèces qui ont été échangées entre la plateforme régionale et la plateforme nationale sur la faune. 600 000 données régionales ont ainsi été remontées au niveau national et 1 200 000 données

provenant du niveau national ont été intégrées en région. Le nombre d'inscrits sur le site a quasiment doublé (893 au total).

L'**OBV** annonce pour la flore plus de 4,4 millions d'observations floristiques intégrées dans le SINP (sur 5,2 millions au total dans l'observatoire) correspondant à 5849 taxons dont 4290 espèces, 290 000 relevés, 705 jeux de données, 276 organismes. Plus de 90 % des données sont validées scientifiquement. Près de 1,5 million de données ont été remontées à l'INPN à ce jour. Pour la fonge (lichens et champignons), 9 591 données (dont 2390 intégrées et 1297 collectées en 2020) et 890 espèces de lichens sont recensées à ce jour dans l'OBV. Pour les végétations/habitats, 169 cartographies sont bancarisées (N2000, RN, ZNIEFF, etc.) dans l'OBV, et près de 50 000 relevés phytosociologiques sont rassemblés à ce jour.

RNN de Saucats-La-Brède : Le volet « géologie » du SINP contient les 479 sites néo-aquitains inventoriés à l'INPG.

Points marquants 2020

Le dossier d'habilitation est rédigé et est en cours de relecture par chacun des membres de l'équipe d'animation, des copilotes et des pôles.

Une étude « Bilan et lacunes de connaissances » sur la Faune et la Flore a été réalisée par l'observatoire FAUNA et le CBNSA sur la période 2019/2020. Les objectifs communs de ce travail étaient notamment de dresser un état des lieux, par groupe taxonomique, des données partagées disponibles en Nouvelle-Aquitaine ainsi que de cartographier les zones de méconnaissance pour chacun de ces groupes en s'appuyant sur la méthodologie nationale.

FAUNA : A noter : Le Pôle régional thématique sur la faune a changé de nom pour refléter davantage son action à l'échelle de la Grande Région, l'Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage se nomme aujourd'hui l'Observatoire FAUNA.

Poursuite des travaux de validation des données, suivi et mise à jour des espèces et données sensibles, échanges de données avec la plateforme nationale, veille et mise à jour de la méthodologie régionale (mise en conformité annuelle TAXREF...), consolidation des statuts des espèces, maintenance de la BDD de connaissance « espèces », déploiement en ligne (requêteur) et mise en place du téléchargement. Participation aux GT nationaux sur le SINP.

L'**OBV** : Mise au propre des métadonnées des anciens jeux de données des associations, intégration de 385 000 données nouvelles sur la flore, mise en place d'une méthode de validation scientifique des données de lichens en lien avec les experts lichénologues du territoire, mise en œuvre du programme CARHAB dans les Pyrénées-Atlantiques, parution du référentiel sur les végétations du territoire sud-atlantique.

RNN Saucats-La-Brède : Un acte d'engagement a été rédigé pour la transmission des données confidentielles. D'autre part, une réflexion a été engagée pour intégrer dans le SINP d'autres données géologiques que l'INPG.

Perspectives 2021

Dépôt du dossier d'habilitation de la plateforme régionale.

FAUNA : Projet d'évolution en une Unité de Service de l'Université de Bordeaux, garantissant ainsi la consolidation et la pérennisation de l'Observatoire. Poursuite des travaux sur la gestion des données et l'établissement de référentiels régionaux.

L'**OBV** : Nouvelle remontée de données prévue à la plateforme nationale sur la flore et les végétations. Engagement des travaux de structuration des données sur les champignons avec les sociétés mycologiques de la région. Poursuite du réseau de surveillance des habitats terrestres de Nouvelle-Aquitaine. Premier catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine à paraître.

RNN Saucats-La-Brède : Poursuivre l'intégration de l'inventaire dans le SINP (dont intégration fiches INPN), production d'une note explicitant la démarche d'intégration d'autres données géologiques (type, format de ces données, modalités de validation, calendrier...) organisation d'un réseau et rencontre avec des producteurs de données.

Le SINP en Occitanie

Présentation du dispositif régional

La **gouvernance** du SINP est **opérationnelle** à l'échelle de la nouvelle région Occitanie **depuis 2019**, dans le prolongement des SINP des ex-régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Le SINP de l'Occitanie s'appuie principalement sur :

- Un **pilotage régional** assuré par la **DREAL** ;
- **Sept pôles thématiques** qui animent le réseau des observateurs et valident les données (flore-fonge-habitats = CBN Méditerranéen et CBN Pyrénées Midi-Pyrénées ; invertébrés = CEN Occitanie et Office pour les Insectes et leur Environnement ; oiseaux = Collectif faune Occitanie ; reptiles-amphibiens = Nature en Occitanie et EPHE/CEFE/CNRS ; mammifères = Nature en Occitanie et Groupement Chiroptères Languedoc-Roussillon ; poissons et écrevisses d'eau douce = Association Régionale Pêche Occitanie ; géologie = BRGM) ;
- Une **co-administration** de la plateforme régionale par la **DREAL** (guichet unique) en partenariat avec les **CBNs** et le **CEN** ;
- Un **comité de suivi régional** qui pilote l'ensemble du dispositif en s'appuyant sur un **comité technique** et le **CSRPN**, garant scientifique de la démarche.



Chiffres clefs

3,384 millions de données faune et flore sont actuellement **chargées sur la plateforme régionale** (outil GeoNature). Cependant, **4,580 millions de données** sont **disponibles**, le différentiel correspondant aux données mises au format non encore transférées (au 15/12/2020).

Points marquants 2020

Les points suivants traduisent l'activité importante du SINP de l'Occitanie en 2020 :

- **Chargement de données** en constante **augmentation** grâce au travail des têtes de réseau
- **Dépôt du dossier d'habilitation** de la plateforme régionale en décembre 2020
- **Mise en service d'un atlas régional** de diffusion grand public des données du SINP

Perspectives 2021

Les axes de travail 2021 portent notamment sur les points suivants :

- **Mise à disposition des données précises** auprès des **agents** instructeurs de l'**État** et de l'**OFB** via l'outil CartoNat PictO (Prodige)
- Développement de l'**interface de dépôt des demandes de données**, avec **automatisation des extractions**
- **Examen par le CSRPN** des **méthodes de validation** des données par les pôles thématiques
- Mise en place d'un **groupe de travail** sur la lisibilité des **outils régionaux de communication** / valorisation / diffusion des données du SINP
- **Réflexion** sur les données à mobiliser par le **pôle géologie**

+ www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/sinp-r888.html

Le SINP dans les Pays de la Loire

Présentation du dispositif régional

La plateforme SINP Pays de la Loire s'appuie sur quatre outils :

- une gouvernance reposant sur le comité de pilotage de la Stratégie régionale pour la Biodiversité pour le suivi stratégique et financier, un comité technique composé de l'animateur de la plateforme (CEN PDL) et des têtes de réseaux naturalistes regroupés en pôles thématiques qui assurent la gestion et la validation des données, et un comité de suivi correspondant à la commission « connaissance » du Comité régional pour la Biodiversité.
- l'outil « GINCo » qui permettra l'échange des données entre les niveaux régional et national, la visualisation précise des données publiques non sensibles et l'extraction automatique de ces données par les utilisateurs sous licence ouverte. Actuellement GINCo est en cours de prise en main par le CEN et n'est pas encore ouvert au grand public.
- un portail de visualisation des données à la maille 5 x 5 km ou communale permettant de visualiser à la fois les données publiques et une grande partie des données privées de faune et flore produites en Pays de la Loire (www.biodiv-paysdelaloire.fr).
- les bases de données des producteurs régionaux moissonnées par le portail.

Chiffres clefs

Fin 2020, les métadonnées saisies dans l'application « métadonnées » correspondent à 108 jeux de données. La DREAL a poursuivi l'intégration des lots de données subventionnées transmis par les partenaires régionaux et a recruté un CDD de 3 mois pour rattraper du retard dans ce domaine (65 jeux ont été ajoutés à l'application concernant 31 458 données). Au total la base de données de la DREAL possède 60 152 données de faune et de flore, qui seront transférées au CEN pour intégration dans GINCo début 2021.

La plateforme « GINCo » ayant été déployée sous GeoNature en juin 2020, seuls quelques-uns de ces jeux de données y ont été intégrés, dans une logique d'appropriation de l'outil et de création de modèles d'import spécifiques aux besoins régionaux. Ces premières importations représentent 1 316 données.

Plus de 7,4 millions de données sont visualisables sur le Portail Biodiv'Pays de la Loire, les Parcs naturels régionaux de Brière et du Marais poitevin ayant rejoint les partenaires historiques de ce portail web.

En 2020, le travail de concertation avec les partenaires pour construire la plateforme a nécessité 14 réunions, malgré les contraintes liées au contexte sanitaire.

Points marquants 2020

Le référentiel régional de sensibilité a été soumis à l'avis du Conseil scientifique du patrimoine naturel des Pays de la Loire le 3 octobre 2019, puis il a été approuvé par le Muséum national d'histoire naturelle le 11 février 2020.

La DREAL et le CEN Pays de la Loire sont en train de s'approprier « GINCo » et son interface. Un modèle d'import dédié aux données collectées par la DREAL avant 2020 a été créé et plusieurs lots de données ont ainsi pu être intégrés.

Le travail sur le format régional des données a été lancé courant 2020. Dans un premier temps, le format national SINP a été comparé avec le format des bases de données des pôles thématiques de façon à identifier les différences en termes d'attributs et de valeurs. L'objectif est de faciliter l'import des données des producteurs régionaux en établissant des correspondances entre les formats de chacun et le standard du SINP, voire en ajoutant des attributs propres à la région.

De la même façon, le travail sur les processus de validation a également démarré en 2020. Chaque pôle thématique responsable de la validation scientifique des données a présenté son processus interne de validation afin là encore d'établir des correspondances entre ces processus et celui du SINP.

Fin 2020, la charte régionale SINP en est à sa 18^e version. Elle est quasi-finalisée, mais la prise en main de GINCo conduisant à une amélioration de la connaissance de son fonctionnement, ses évolutions récentes, ainsi que le projet de schéma national des données du SINP, ont relancé une vague de modifications. Un résumé de la charte et une « Foire aux questions » ont également été rédigés.

Perspectives 2021

Les principaux objectifs de 2021 sont :

- La prise d'un arrêté préfectoral pour la liste de sensibilités des espèces
- L'intégration de la sensibilité régionale dans le maillage des données visibles sur le portail
- La finalisation de la charte régionale SINP et sa validation par la commission connaissance du CRB
- La formalisation du format régional des données
- La validation en CSRPN des processus de validation des producteurs régionaux ayant fait la correspondance avec la méthodologie nationale
- La mise en œuvre de l'ensemble de la plateforme SINP par l'opérationnalité des fonctions clés sur le portail Biodiv (demande d'extraction sous licence fermée, réception des lots de données), l'ouverture de GINCo au public, la validation des données par les pôles thématiques et la montée en puissance de l'import dans GINCo des données publiques produites régionalement
- La poursuite de la mise en place de synergie entre la plateforme régionale et d'autres outils de porter à connaissance : WebSig de la Région, observatoire régional, etc.

Le SINP en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Présentation du dispositif régional

SILENE, plateforme régionale du SINP, assure le recueil, la standardisation, la validation et le partage des données naturalistes depuis 12 ans. La gouvernance mise en place est la suivante :

- Le comité de suivi régional composé des adhérents au SINP, instance de suivi et de discussion des orientations stratégiques ;
- Le groupe de travail « connaissance » du CSRPN en charge des critères de qualité, de validité et de sensibilité des données ;
- Le comité des administrateurs stabilisé depuis 2018 en charge de programmer et suivre les actions. Il est composé des co-pilotes du SINP (DREAL, Région, OFB), de l'animateur (CEN), de l'administrateur système (CBN Alpin) et des administrateurs de données (CEN, CBN Méditerranéen, CBN Alpin).

Chiffres clefs

SILENE réunit actuellement :

- 4 403 606 données faune / 138 fournisseurs faune / 825 jeux de données faune
- 5 121 000 données flore
- 83 adhérents en 2020

Points marquants 2020

L'année 2020 est marquée par :

- La prise en charge du rôle d'administrateur système par le CBN Alpin
- Le basculement de SILENE sous l'application GeoNature avec les développements *ad hoc*
- La préparation du dossier de renouvellement d'habilitation de SILENE
- Le lancement de la démarche d'identification des données publiques et privées auprès des principaux partenaires
- La demande du CSRPN d'initier l'élaboration des listes de sensibilité
- Les réflexions sur la création d'une plateforme de dépôt unique des jeux de données

Perspectives 2021

Les perspectives 2021 :

- Réhabilitation de SILENE et mise en œuvre des préconisations
- Finalisation du basculement de SILENE sous Geonature, mise en service d'une V1, amélioration des fonctionnalités et formation des usagers
- Finalisation de la plateforme de dépôt des fichiers
- Initiation et finalisation de l'élaboration des listes de sensibilité concernant les oiseaux, les mammifères, la flore et certaines espèces bénéficiant d'un plan national d'action
- Finalisation du travail de détermination des données publiques et privées en lien avec les fournisseurs
- Tenue d'un comité de suivi régional (dématérialisé ou non)



La valorisation des données du SINP est un axe important du dispositif car c'est notamment le gage que les données partagées soient utiles, utilisables et utilisées.

Nous présentons dans cette partie quelques exemples de travaux de valorisation réalisés en 2020 au niveau national et régional (non exhaustifs).

Au niveau national

Les données de l'INPN sont notamment régulièrement utilisées dans le cadre de travaux de modélisation, pour développer et calibrer des modèles. Par exemple, au cours de l'année 2020, les deux productions de l'UMS PatriNat suivantes se sont appuyées sur les données du SINP :

- Développement de modèles de niches pour l'évaluation de l'efficacité du réseau Natura 2000
- Application SPOT-HABITATS

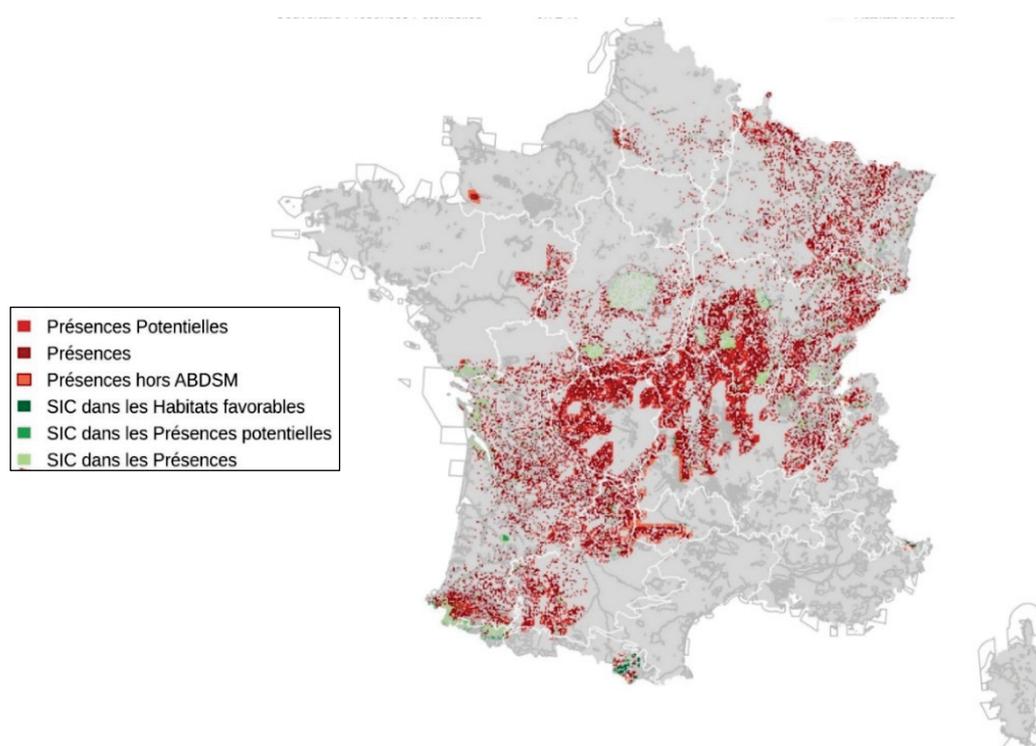


Plateforme de nidification à Cigogne sur le site Natura 2000 Étangs palavasiens © P. Rouveyrol

Utilisation des données de l'INPN pour le développement de modèles de niches pour l'évaluation de l'efficacité du réseau Natura 2000

En 2020, dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité du réseau Natura 2000, des modèles de niches pour les taxons concernés par la Directive Habitat Faune Flore (DHFF) ont été réalisés afin de compléter et d'affiner la connaissance des aires de répartition. Ces modèles de niches ont été calibrés à partir des données de l'INPN pour 56 espèces de la DHFF à partir de 86 548 données de présence. Les modèles sont calibrés à l'échelle de la maille puis sont restreints aux grands milieux de vie des espèces grâce à des masques.

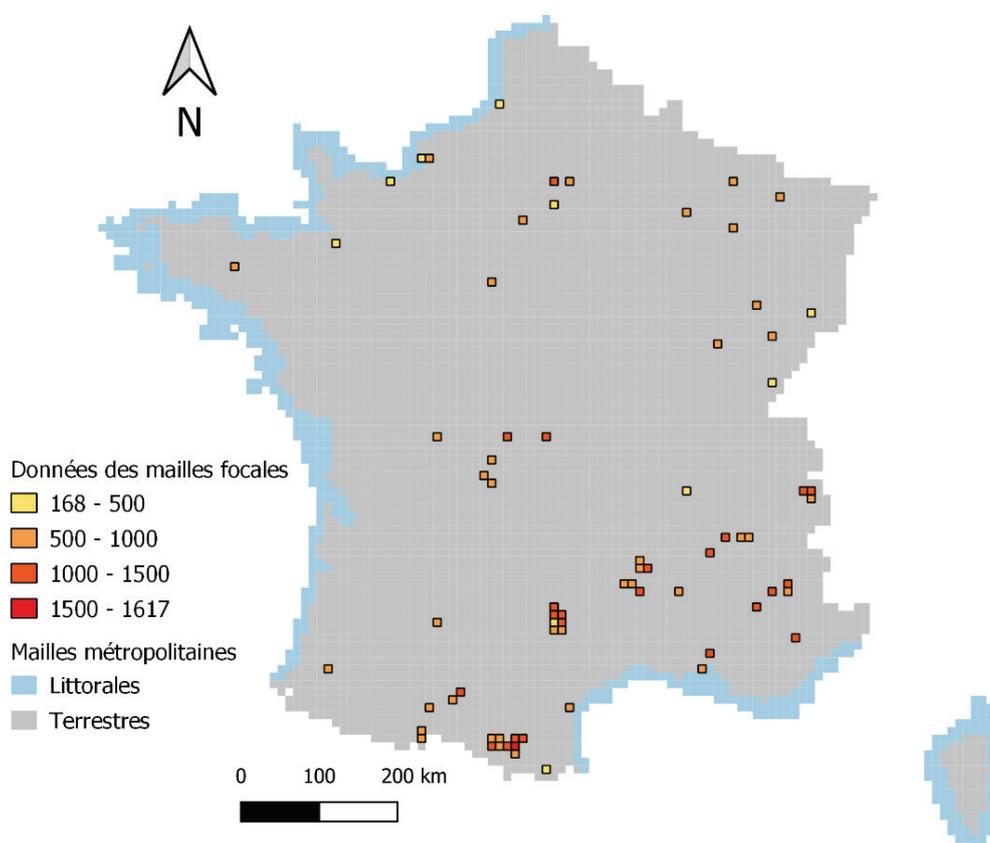
Ces modèles ont permis de mesurer le taux de recouvrement des aires de distribution des espèces par les zones Natura 2000 et ont aussi contribué à un article (publication courant 2021) pour évaluer la répartition des enjeux DHFF par zone biogéographique.



Exemple de résultat de modèle pour le Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)

Application SPOT-HABITATS : Modélisation de la potentialité de présence des espèces en fonction des habitats

L'application SPOT-HABITATS, développée pour le compte de la Direction des infrastructures de transport du ministère de la Transition écologique, a pour but de permettre de mieux cibler le choix des espèces à investiguer aux stades antérieurs des études d'impacts en fournissant une liste d'espèces potentiellement présentes sur un site. En 2020, pour construire les modèles permettant de calculer la potentialité de présence des espèces, des données couplées espèces et habitats du SINP ont été utilisées : au total, 25 702 données d'observations espèces et 1 594 données d'observations habitats sur 99 sites, issues de protocoles IQE (Indice de qualité écologique). L'application SPOT-HABITATS permettra à terme aux services de l'État de mieux juger la qualité des études d'impact, voire de qualifier les enjeux de patrimonialité sur les zones d'étude de projets d'infrastructure ou d'autres aménagements.



Répartition et quantité de données par maille, en incluant les données d'observations INPN (toutes périodes de temps confondues) dans un rayon de 50 km autour du centroïde de chacune des mailles focales.

Au niveau régional

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

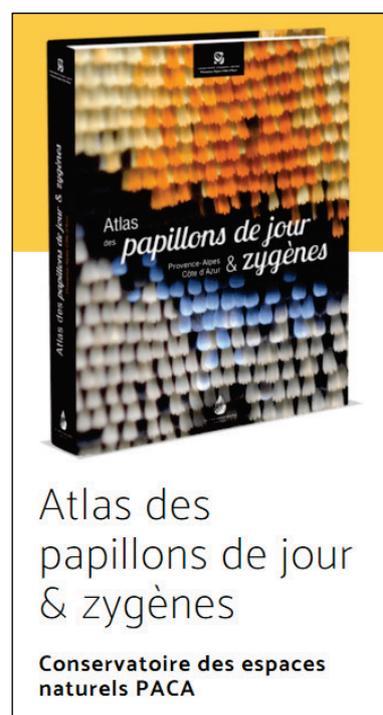
Atlas des papillons de jour et zygènes

Le début d'année 2020 a été marquée par la finalisation de l'**Atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur**.

Coordonné par le Conservatoire d'espaces naturels, il est l'aboutissement de plusieurs années de mobilisation de nombreux lépidoptéristes, amateurs ou professionnels. Grâce à l'engagement de 28 naturalistes, 260 fiches espèces ont été rédigées. Elles présentent la biologie, l'écologie, la répartition et les enjeux spécifiques à notre territoire pour chacune des espèces de rhopalocères et de zygènes. Ce travail repose sur la validation et l'analyse de 680 000 données produites par plus de 2 400 observateurs, toutes issues du SINP régional.

Cet ouvrage est une référence pour appréhender les différents enjeux liés aux papillons, face au changement climatique et aux bouleversements socio-économiques.

Il est ainsi la base de travail pour l'amélioration de la connaissance et de la préservation de ce groupe dans la région.



Référence : Stéphane Bence et Sonia Richaud (coordination), 2019. Atlas des papillons de jour et zygènes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. CEN PACA, Le Naturographe, Gap, 544 p.

Dans les Hauts-de-France

État des lieux de la biodiversité 2019 (publication 2020)

L'Observatoire de la biodiversité des Hauts-de-France, sous le pilotage de la Gouvernance régionale de la biodiversité Hauts-de-France (GRèB), rassemblant la DREAL, le conseil régional, l'OFB et les agences de l'eau Seine - Normandie et Artois - Picardie, a dressé un état des lieux de la biodiversité des Hauts-de-France. Cet ouvrage ne compte pas moins d'une soixantaine d'indicateurs de biodiversité, rassemblés en 24 fiches synthétiques, pour comprendre et décrypter l'état de santé de la nature dans les Hauts-de-France. Ce travail s'est largement appuyé sur les données régionales du SINP et n'aurait pu être mené à bien sans l'implication des acteurs de l'environnement en région et notamment des gestionnaires des 3 pôles thématiques du SINP Hauts-de-France. Il démontre l'importance d'une organisation telle que le SINP.



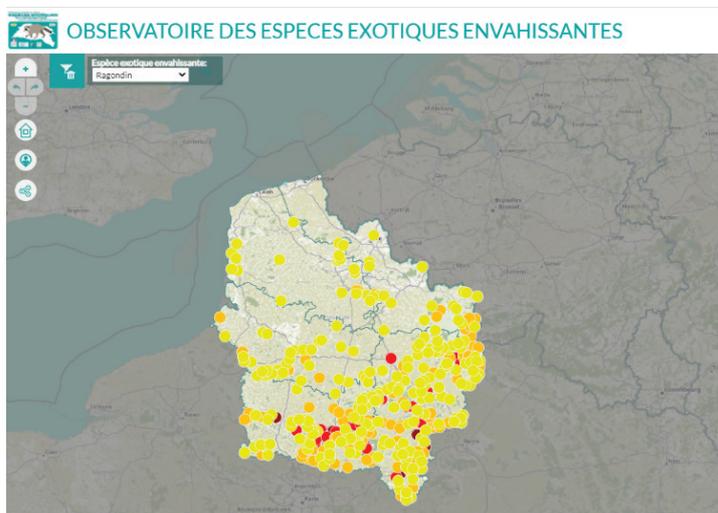
+ www.observatoire-biodiversite-hdf.fr/publications/etat-des-lieux-de-la-biodiversite-des-hauts-de-france-en-2019

Un observatoire régional des espèces exotiques envahissantes

Depuis quelques années, la constitution d'un observatoire régional des espèces exotiques envahissantes (EEE) est un souhait fort.

Les informations de répartition présentées proviennent des deux bases de données régionales SINP faune (Clicnat et SIRF) et sont issues d'un important travail de collecte de données, réalisé par un large réseau de bénévoles, mais aussi par diverses structures partenaires associées.

Cet outil a vocation à servir au mieux les politiques d'aménagement du territoire et de conservation de la nature. Cette cartographie s'inscrit ainsi dans une future stratégie régionale. Les 20 espèces représentées appartiennent à divers groupes de faune et fréquentent aussi bien les zones humides que terrestres. Elles correspondent à l'ensemble des EEE réglementées connues sur le territoire des Hauts-de-France.



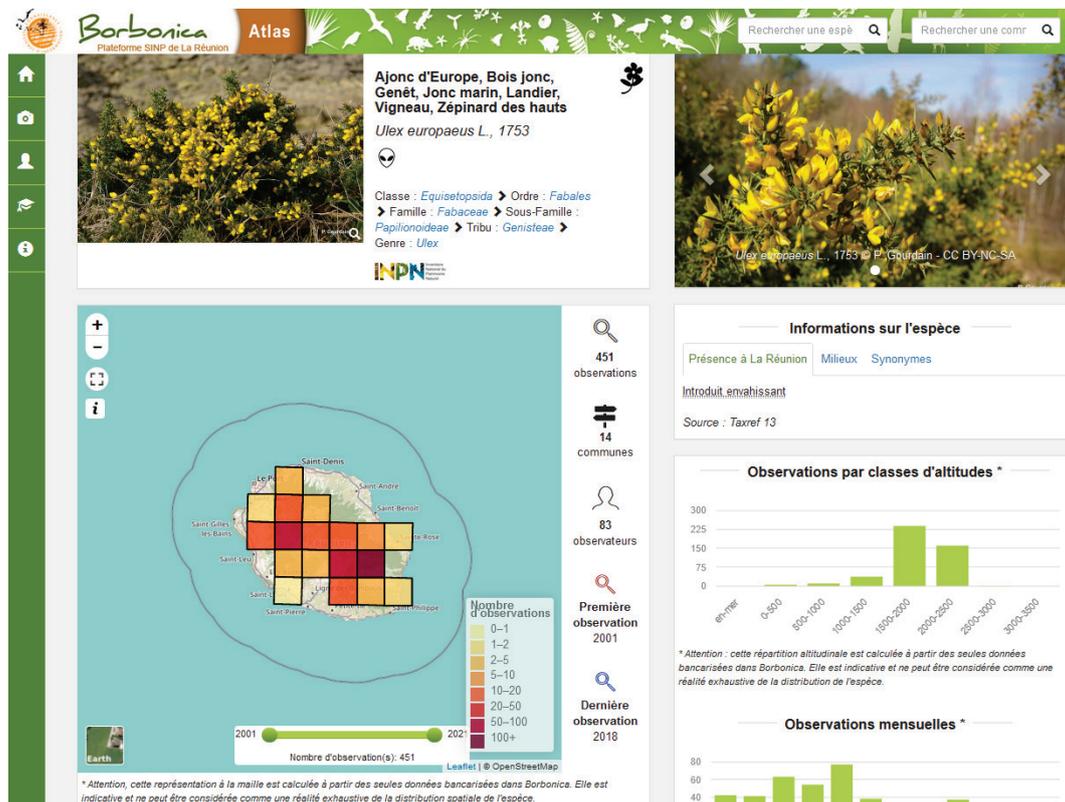
[+ geoservices.business-geografic.com/adws/app/e41bfbad-f34a-11ea-8057-637eae887e8/](https://geoservices.business-geografic.com/adws/app/e41bfbad-f34a-11ea-8057-637eae887e8/)

À La Réunion

Borbonica Atlas, nouvel outil de découverte des données de la faune et la flore réunionnaises

Plus de 3 470 espèces observées, plus de 445 000 observations validées cumulées en 2020 au sein du SINP de La Réunion... Dans un but de transparence et de diffusion des connaissances, un nouveau module est venu enrichir l'offre de Borbonica, le portail SINP de La Réunion : Borbonica Atlas (atlas.borbonica.re), basé sur l'outil open-source GeoNature-Atlas. Ergonomique, dynamique et facilement adaptable sur tout type de base de données, le module Atlas de la suite GeoNature offre un nouveau regard sur les données déjà bancarisées au sein de la plateforme Borbonica.

Ce nouvel outil met à disposition des différents publics (citoyens curieux, naturalistes, experts, aménageurs...) l'ensemble des données collectées sur la faune et la flore réunionnaises. Au-delà des données d'observations naturalistes partagées avec Borbonica, l'atlas permet aussi de valoriser les ressources et les médias déjà existants et souvent mal connus. Ainsi, ce sont environ 4 800 fiches espèces, guides d'identification ou autres documents de sensibilisation qui ont été intégrés à Borbonica Atlas. 2 500 photographies ont également été intégrées depuis le site de l'INPN, via l'API disponible en ligne.



Concrètement, l'atlas s'articule autour de trois éléments : chaque espèce possède sa propre fiche d'identité taxonomique, cartographiée et agrémentée de médias ; une visualisation des espèces observées par commune est également disponible ; la galerie photos offre quant à elle une découverte ludique toute en images de la biodiversité réunionnaise.

Ce projet a été porté tout au long de l'année 2020 par l'équipe projet Borbonica constituée du Parc national de La Réunion et de la DEAL, avec l'appui du Parc national des Écrins. Il fera l'objet d'une présentation officielle au comité de suivi SINP de La Réunion en février 2021.



L'accompagnement des acteurs et la formation

L'accompagnement des acteurs et la formation sont des éléments indispensables pour la mise en œuvre opérationnelle du SINP à tous les niveaux. Sans compter les initiatives et travaux menés par les différents partenaires du SINP, notamment pas les plateformes régionales, voici quelques travaux menés en 2020 par l'UMS PatriNat permettant de renforcer l'offre d'accompagnement. Encore largement perfectibles et amplifiables, ces travaux seront poursuivis en 2021 afin d'améliorer la lisibilité du dispositif et son appropriation.

Connaître les différentes manières de transmettre des données d'observation sur les espèces au SINP

Qu'est-ce que le SINP, comment contribuer, quelles informations transmettre, quel outil utiliser, que sont les métadonnées, comment les données seront-elles traitées ?

Un guide d'accompagnement pour les acteurs souhaitant transmettre leurs données d'observation sur les espèces a été mis en ligne en 2020.

+ <https://inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/312452>

+ inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/contribuer

Améliorer la qualité des données du SINP

L'INPN propose une nouvelle page au sein du programme « Données d'observation des espèces » sur la qualité (au sens large) des données :

+ inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/presentation

Y sont notamment disponibles des **guides relatifs aux différentes étapes du cycle de vie de la donnée** :

- ➔ la collecte : inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/300696
- ➔ la saisie : inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/301950
- ➔ la standardisation : inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/301951
- ➔ la valorisation : inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/301952

+ inpn.mnhn.fr/programme/donnees-observations-especes/references/qualite

Connaitre les différents types de données accessibles sur l'INPN

En 2020, une note a été rédigée afin de présenter de manière synthétique **la liste des principaux types de données mis à disposition dans le cadre du SINP** et les manières d'y accéder à partir du site de l'INPN.

→ <https://inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/357030>

Former (DEPOBIO)

Une première session de formation DEPOBIO a été organisée le 15 décembre 2020 avant le lancement de la nouvelle plateforme de dépôt légal.

Communiquer sur les actualités du SINP

La LIANS, **lettre d'information sur le SINP**, est diffusée 3 à 4 fois par an. Elle permet d'informer régulièrement les partenaires des travaux en cours au niveau national sur le SINP.

Plus de 360 personnes sont inscrites à cette lettre d'information.

En 2020 :

- 3 lettres d'information
- 4 brèves
- + 150 inscriptions

+ Inscription à la LIANS :

mnhn.us15.list-manage.com/subscribe?u=d57de6a3e204eec4fe8c9a5ea&id=2453c62d65



Échanger sur les problématiques juridiques

Le groupe de travail Juridique du SINP s'est doté d'**une liste de diffusion** en 2020 pour que les acteurs du SINP puissent échanger/poser des questions/partager des expériences sur les questions juridiques : labo.juridique_biodiversite@developpement-durable.gouv.fr

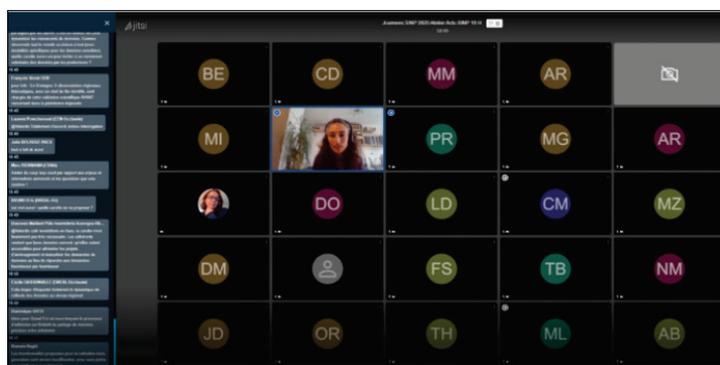
+ sinp.naturefrance.fr/presentation-juridique

Informer, échanger et co-construire

A destination des acteurs du SINP (correspondants SINP régionaux, producteurs de données nationaux, régionaux et infra-régionaux, têtes de réseaux...), **les journées du SINP** ont pour objectif de présenter et discuter des travaux en cours et des nouveautés dans le cadre du projet SINP au niveau national.

Les journées du SINP 2020 se sont tenues du 14 au 17 décembre.

- 8 vidéos en ligne
- 7 ateliers de discussion



+ site des journées du SINP : sinp.naturefrance.fr/journees-sinp

+ playlist des vidéos : www.youtube.com/playlist?list=PLqWoi3QNM7I4NpA8SC3-0L1FK1-L15RVv

+ synthèse des ateliers : inpn.mnhn.fr/docs-web/docs/download/359430



Actions prioritaires

- ➔ Finaliser la réorganisation du dispositif via la publication du schéma national de données du SINP
- ➔ Améliorer l'ouverture des données (vers l'Open data) et améliorer l'accès aux informations (fluidification des échanges)
- ➔ Renforcer l'accompagnement des acteurs
- ➔ Amplifier la démarche d'ouverture et de partage des données sur les habitats
- ➔ Poursuivre les travaux qualitatifs : métadonnées, gestion des données protocolées et validation scientifique.

Les grands chantiers de la programmation 2021

Coordination et mise en œuvre

Définition et mise en œuvre de la gouvernance, notamment :

- ➔ Finalisation de la rédaction du schéma national de données du SINP
- ➔ Organisation des réunions des correspondants régionaux
- ➔ Mise en œuvre de la nouvelle gouvernance du SINP

Contribution au SIB et aux autres SI fédérateurs, notamment :

- ➔ Contribution au site Naturefrance
- ➔ Contribution à la mise en place du référentiel technique du SIB

Suivi de la mise en œuvre, notamment :

- ➔ Organisation de l'habilitation des plateformes régionales qui déposent leur dossier
- ➔ Appui au ministère de la Transition écologique pour la mise en œuvre du GT Juridique

Pilotage des GT/programmes et mise en œuvre opérationnelle, notamment :

- ➔ GT Architecture : travail sur les mises à jour en co-pilotage avec le CBNBP
- ➔ GT Sensibilité : réouverture du GT suite à l'audit de 2020
- ➔ GT Habitat/préfiguration : identification des problématiques spécifiques à la thématique des habitats, notamment concernant la diffusion
- ➔ GT Standard : mise à jour du standard d'échange des données sur les habitats

Organisation de la diffusion des données et des métadonnées

- ➔ OpenObs : mise en place de nouvelles fonctionnalités et mise à jour des données
- ➔ Habitats : diffusion des métadonnées et des données sur les habitats sur l'INPN
- ➔ Poursuite du développement des liens avec les plateformes régionales sur le site de l'INPN
- ➔ Poursuite et amplification des échanges de données avec les plateformes régionales et avec les producteurs nationaux
- ➔ Organisation des flux/outils du réseau des CBN
- ➔ Contribution au projet Atlas de la biodiversité communale
- ➔ Amélioration de l'interopérabilité du SINP avec le GBIF, le PNDB, les collections MNHN, etc.

Accompagnement des SINP régionaux et des acteurs du SINP

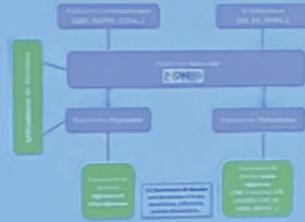
- ➔ Organisation des journées annuelles du SINP
- ➔ Mise en place de formations (GINCO, datapaper, etc.)
- ➔ Diffusion de la lettre d'information LIANS
- ➔ Lancement d'un appel à projet pour l'accompagnement des plateformes et des réseaux à la mise en œuvre
- ➔ Valorisation des acteurs : accompagnement à la soumission de datapapers



Le SINP, dispositif pour le partage des données en France



SINP
Système d'Information
sur la Nature et les Paysages



Solène Robert

Chef de projet SINP
UMS Patrinat



A woman in a blue top and black pants is speaking into a microphone on a stage. She is standing next to a large black speaker.



Delort imprimerie
2-4 rue de l'Industrie - 31320 CASTANET-TOLOSAN
Certifié : PEFC · Imprim'Vert · Evalué ISO 26000



SINP

Système d'Information
de l'Inventaire du Patrimoine naturel



UMS 2006 Patrimoine Naturel
Muséum national d'Histoire naturelle
CP41, 36 rue Geoffroy Saint-Hilaire
75005 Paris
www.patinat.fr



www.ofb.gouv.fr



www.cnrs.fr



www.mnhn.fr